

CONVIVIALITÉ

PARTENARIAT

LIEN

ACCUEIL

PARTAGE

BÉNÉVOLAT

SOLIDARITÉ

PROJET
SOCIAL

2018-2021



SOMMAIRE

-	Préambule	Page 12
-	Introduction	Page 16
-	1. L'association du Centre Social AEL :	
	❖ Son histoire	Page 18
	❖ Ses missions et ses valeurs	Page 18
	❖ La phase de DLA menée en 2015 - 2016 et les impacts	Page 19
	❖ Les instances décisionnelles et de réflexion	Page 22
	❖ Le partenariat	Page 29
	❖ Les ressources humaines	Page 29
	❖ Les moyens financiers	Page 31
	❖ Les adhérents	Page 33
	❖ La zone d'intervention et la zone d'influence	Page 34
-	2. Présentation de la démarche participative de travail	
	❖ Méthodologie et calendrier	Page 38
	❖ Les instances et les différents groupes de travail	Page 40
	❖ Les objectifs de la mobilisation	Page 40
	❖ Les outils	Page 41
-	3. Le bilan du projet 2014-2017	
	❖ Rappel des orientations et des axes	Page 44
	❖ Evaluation des actions conduites	Page 45
	❖ Parole aux adhérents et aux usagers	Page 47
	❖ La vision des partenaires sur les actions et projets partagés	Page 48
	❖ Analyse de la fonction accueil du Centre Social et moyens mis en œuvre	Page 51
-	4. Le diagnostic du territoire	
	❖ 1 ^{ère} analyse : Analyse sociodémographique	Page 54
	❖ 2 ^{ème} approche : Analyse illustrée	Page 69
	❖ Interrogation des habitants sur leur vision du territoire	Page 76
	❖ Rencontre avec les acteurs sur leur vision prospective du territoire	Page 79

- 5. Les orientations stratégiques du projet 2018-2021	Page 82
❖ L'évaluation participative	Page 93
- 6. Conclusion	Page 96
- 7. Budgets prévisionnels 2017 et 2018	Page 99
- 8. Annexes	Page 110

Annexe 1. Organigramme du Centre Social AEL

Annexe 2. Evaluation qualitative des actions menées sur les quatre années du projet

Annexe 3. Evaluation des actions du Centre Social AEL auprès des adhérents et/ou des utilisateurs

Annexe 4. Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction et les modalités d'accueil au Centre Social AEL

Annexe 5. Cartographies réalisées

Annexe 6. Rapport concernant le questionnaire « vision du territoire par les habitants »

Annexe 7. Courrier d'invitation à la réunion des acteurs

Annexe 8. Synthèse de la réunion des acteurs du 13 juin 2017

Annexes 9. Quelques articles de presse

Le projet social notre socle

pour regarder
un peu
plus loin
pour prendre
la température
dans notre
joli territoire
et donner envie
de vivre ici,
construire
avec les autres



Pour mieux voir où et comment

kinent les liens,
nous avons fait agir
des



araignées avec leurs filets
elles ont
attrapé

des sourires, des
paroles d'habitants
et adhérents

nous avons fait des marchés
ouvert nos oreilles



joué aux cartes
dans notre cabas
accueilli

les idées d'ici-là...

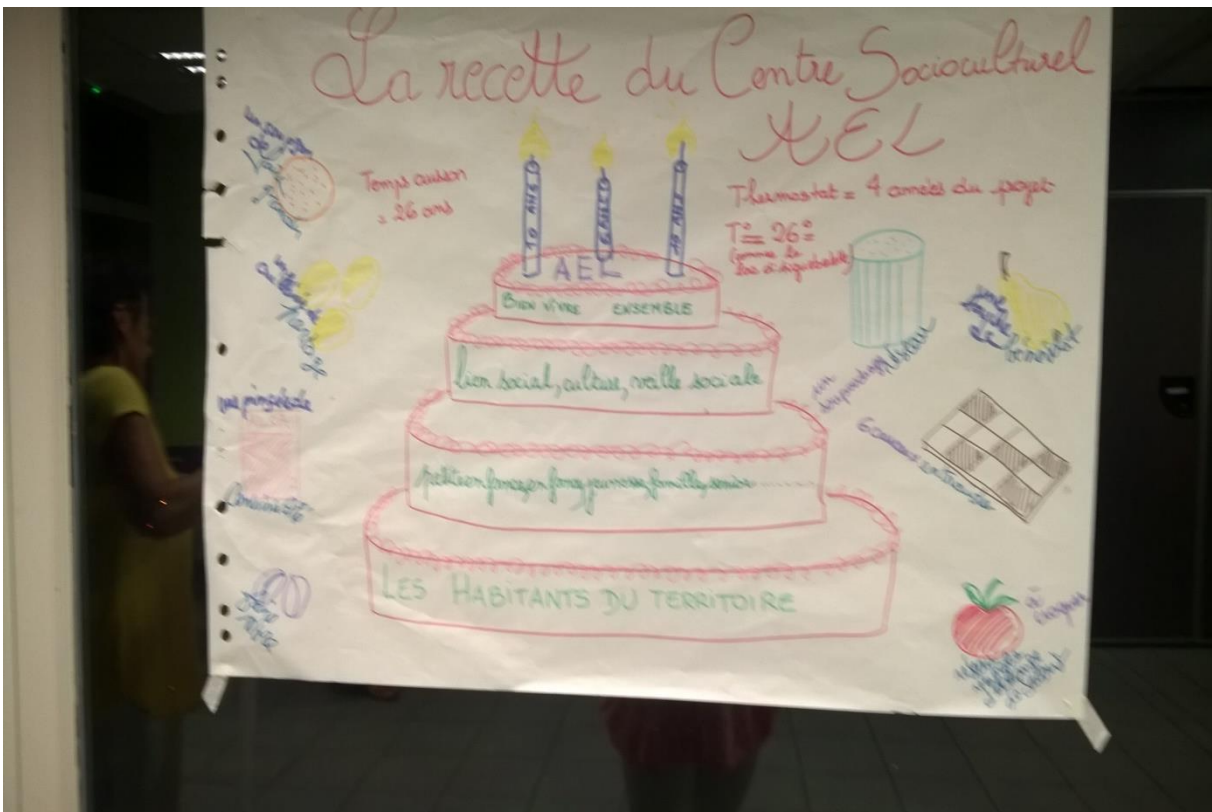
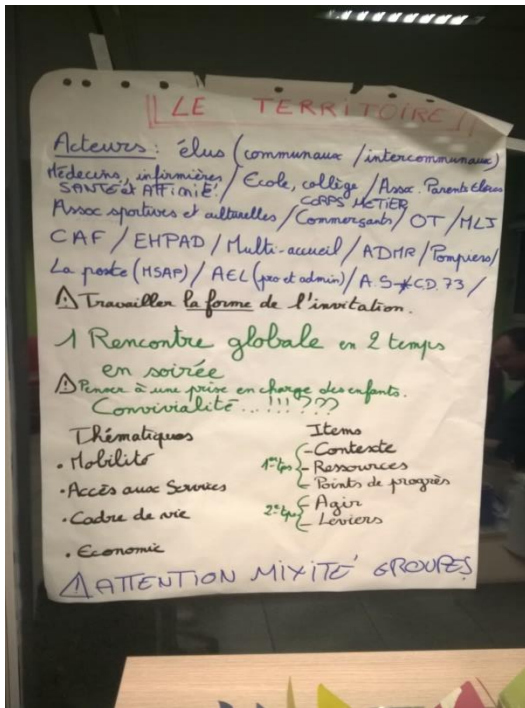
nous sommes allés



glaner les chiffres
de notre territoire
et nous avons
appris la cartographie,

mis en lien
ce qui se passe
ce qui se vit...

Dessins réalisés par Tine dans le cadre du travail sur le renouvellement du projet



PREAMBULE

PREAMBULE

Le Centre Social du Lac d'Aiguebelette est une association laïque, sans but politique religieux, ou lucratif, régie par la loi 1901, implantée sur un territoire rural dynamique à l'environnement attractif, en constante expansion.

L'Association s'attache à développer les liens sociaux, la cohésion de l'ensemble de la population, l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants.

Elle s'attache à promouvoir et à organiser des actions dans de nombreux domaines : éducatifs, culturels, sociaux et sportifs... permettant une ouverture la plus large possible à l'ensemble de la population en prenant en compte sa diversité.

Le Centre Social met un point d'honneur à développer la citoyenneté de proximité et l'engagement collectif des habitants. Nous sommes attentifs à accompagner l'ouverture à l'autre et à permettre à chacun de passer de l'habitant à l'adhérent-usager et à l'adhérent-citoyen. Cette implication vise à éclairer les choix des habitants afin qu'ils deviennent partie prenante de leur environnement et de leur avenir.

Le Centre Social du Lac d'Aiguebelette se définit comme « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Les valeurs fondatrices qui guident notre action sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Le contexte territorial :

Le Centre Socioculturel du Lac d'Aiguebelette a une forte influence sur son territoire. La population locale a toujours été fortement engagée à ses côtés. Sa proximité avec les habitants et les familles lui permet de repérer et de soutenir les attentes de la population et d'impulser des dynamiques sur les sujets importants qui la concernent. Le Centre Social se positionne comme un trait d'union entre les institutions, les élus et les habitants. Relais d'une grande partie de la politique sociale de la Communauté de Communes sur le territoire, il travaille en étroite collaboration avec elle et avec les différents partenaires locaux associatifs ou institutionnels.

Le Projet Social 2014-2017 s'est inscrit dans un contexte particulier :

Le Conseil d'Administration a en grande partie été renouvelé au début de ce projet.

L'Association a connu une période de troubles importants. Après avoir grandi de façon exponentielle, avoir augmenté graduellement le nombre de salariés et avoir juxtaposé les tâches et les fonctions des uns et des autres, l'Association a ressenti le besoin de se structurer, de redéfinir les fonctions de l'équipe professionnelle, mais aussi de l'ensemble des instances associatives.

Le Conseil d'Administration a souhaité s'emparer pleinement de ses responsabilités et notamment de sa fonction employeur. Par ailleurs, il a fait le choix de développer une démocratie participative accrue, avec une plus grande prise en compte de la liberté d'expression.

L'Association a souhaité également réaffirmé les valeurs auxquelles elle adhère, définir un sens commun aux valeurs partagées : Solidarité, Dignité, ... et mettre en adéquation sa ligne de conduite.

Pour cette restructuration, l'Association s'est appuyée sur un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui a permis une réflexion globale propice à la mise en place d'une structuration rigoureuse, avec écoute et bienveillance.

Les orientations globales du Centre Social se sont trouvées impactées par cette restructuration, sans pour autant remettre en cause le projet défini. Ainsi, l'association a fait le choix de mettre au cœur de ses priorités :

- L'Action Sociale en créant un pôle action et veille sociale pour prendre en compte l'ensemble des publics et notamment les publics fragilisés
- L'accueil en créant un poste d'accueil à temps plein pour développer un accueil individualisé attentif au respect et à la prise en compte de la personne accueillie.

Le nouveau Projet Social 2018-2021 s'inscrit dans la continuité des actions menées et dans la prise en compte de nouvelles orientations en cohérence avec les besoins. Au cours de notre diagnostic, nous avons pu constater une évolution des attentes, avec de nouvelles questions à prendre en compte, notamment la mobilité et les différents modes de déplacement, la communication et l'utilisation des outils numériques, la prise en compte des initiatives locales...

Nos enjeux résident dans notre capacité à faire perdurer les actions existantes tout en prenant en compte les évolutions et en mobilisant les habitants.

La prise en compte de la pluralité avec bienveillance, en respectant les singularités nous est primordiale.

Le maillage entre les différents acteurs, les institutions, les élus, la population ... reste une priorité.

L'intérêt général pour tous et avec tous demeure notre enjeu !

La Présidente du Centre Social

POLLET Laure

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Les Centres Sociaux sont invités, depuis plusieurs années, à déposer auprès de la CAF de leur Département, un projet qui se doit de présenter pour quatre années, les grands axes de travail envisagés, les objectifs visés et les moyens mis en œuvre. A cela s'ajoute le nécessaire travail d'évaluation de ce qui était prévu sur la période antérieure.

Cette démarche est longue et coûteuse !

Elle l'est à plusieurs titres.

En premier lieu, en terme de mobilisation et notamment pour les administrateurs qui sont présents sur l'ensemble de la démarche, sur leur temps personnel, après leur journée de travail, ou en sus de leurs multiples engagements que certains ont aussi dans d'autres causes d'intérêt général....

Elle est coûteuse également, car elle doit associer les partenaires qui sont eux-mêmes engagés dans des dispositifs, des procédures et des réalités qui leur sont propres.

Elle doit, cette démarche de travail, associer, autant que faire se peut, des adhérents de nos Associations, des habitants à qui l'on demande de nous dire ce qu'ils pensent de nos actions de nos projets, de notre qualité de travail... Au cours des quatre années, ils sont souvent sollicités à ce titre et certains nous le disent...

Enfin, elle se doit de mobiliser toute une équipe professionnelle dans une analyse, la plus fine possible, des actions développées, des résultats obtenus, en justifiant des écarts entre ce qui avait été prévu et ce qui a été réalisé, en pointant les effets escomptés et ceux qui l'étaient moins, voire pas du tout... et ce, en gardant le cap d'une politique associative au service des enjeux du territoire...

Et c'est pour toutes ces raisons que ce travail est enrichissant et passionnant et qu'il a passionné tous celles et ceux qui s'y sont, cette fois encore, associés.

La dynamique a été extrêmement porteuse, car elle a permis à une équipe associative et professionnelle, en grande partie renouvelée, d'écrire son projet, de conforter par là même les places et les rôles de chacun, en rédigeant les objectifs, en déterminant les questions évaluatives, les critères et les indicateurs.... Les administrateurs se sentent investis d'un nouveau projet, qui confirme et renforce les efforts consentis au bénéfice de l'intérêt collectif. L'équipe professionnelle a consolidé son esprit d'équipe autour d'un projet fédérateur qui pourra être porté par tous et a intégré de nouveaux membres en les inscrivant dans une démarche collective de travail et de réflexion.

Il nous appartiendra à tous de maintenir ce formidable élan sur la durée.

1. L'ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL AEL

❖ L'Association du Centre Social AEL : son histoire

L'Association AEL (Agir Ensemble Localement) est née en 1991 de la volonté d'habitants qui se sont constitués en association, dans le but de répondre à des besoins alors spécifiques de la population du territoire. Ils étaient alors accompagnés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et par la MSA, dans le cadre d'un programme enfance.

En 2006, après une quinzaine d'années de fonctionnement et face au besoin de se structurer et de trouver des financements plus pérennes, elle a déposé auprès des services de la CAF de Savoie, une demande d'agrément, incitée en cela par ses partenaires et dès lors, elle a été reconnue et agréée Centre Social.

Elle n'a cessé alors de se développer et de se structurer autour de son projet social, au fil de projets innovants et porteurs pour la dynamique du territoire. Elle a, tout au long de ces années, pu s'appuyer sur un bénévolat actif, dynamique et très mobilisé sur de nombreux secteurs et projets de plus ou moins grande envergure.

L'association a recruté son premier salarié « permanent » en 1997 et compte, vingt ans plus tard, soit en 2017, 10 professionnels permanents pour 9,5 ETP, auxquels s'ajoutent les vacataires des activités régulières et les animateurs des ALSH.

❖ L'Association du Centre Social AEL : ses missions et ses valeurs

Dans le cadre d'un travail engagé en 2015 au titre du dispositif DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), l'Association a décidé de travailler, entre autres, sur la révision de ses statuts et de ce fait de réaffirmer ses missions :

« L'Association à caractère laïque, sans but politique religieux et lucratif, régie par la loi 1901, dite Agir Ensemble Localement, agréée Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et dont le sigle est AEL, se fixe les buts suivants :

- *Promouvoir et organiser des actions dans les domaines éducatifs, culturels, sociaux et sportifs,*
- *Mettre en œuvre et accompagner une dynamique de Développement Social Local, prioritairement sur le bassin de vie du Lac d'Aiguebelette,*
- *Repérer, favoriser et accompagner les initiatives individuelles et/ou collectives dans les domaines précités,*
- *Etre accessible à l'ensemble de la population sans discrimination. » cf. statuts validés le 3 juin 2016- article I.*

L'adhésion du Centre Social au réseau et à la Fédération des Centres Sociaux :

Sur la dernière année de son projet 2014-2017, le Centre Social AEL n'a plus, pour des raisons conjoncturelles liées au (dys) fonctionnement de la Fédération des Centres Sociaux des 2 Savoie, adhérer à ce réseau.

Pour autant, des administrateurs du Centre Social ont accompagné la démarche de réflexion, engagée par des Centres Sociaux de Savoie et de Haute-Savoie autour du projet fédéral. Ils se sont rassemblés pour réaffirmer collectivement une volonté forte de maintenir le lien fédéral et d'adhérer à une fédération, porteuse des valeurs prônées par l'ensemble des Centres Sociaux.

Le Centre Social AEL s'est engagé à adhérer de nouveau et à très court terme à cette nouvelle dynamique, dans laquelle il se reconnaît.

« Les Centres Sociaux, par essence et par conviction sont des veilleurs, attentifs aux évolutions de notre société car proches des personnes, ouverts à tous et à chacun, soucieux de faire se rencontrer en acceptant l'autre dans sa différence, dans un cadre laïc et républicain. Les Centres Sociaux sont également des acteurs de la citoyenneté, car interfaces permanentes des habitants, associations, élus et institutionnels, ils permettent à chacun de comprendre, de se situer et de s'approprier son environnement pour faire société. Les Centres Sociaux sont surtout des lieux uniques, dans leur capacité à fédérer les énergies, les idées, faire émerger et aboutir les projets propres à chaque bassin de vie, tout en créant le rapprochement et la convivialité..... » **Extrait de l'Observatoire des Centres Sociaux SENACS-Enquête 2015-2016 Centres Sociaux de Savoie**

Le projet du Centre Social AEL repose sur les valeurs fondatrices des Centres Sociaux qui sont : Dignité, Solidarité et Démocratie participative.

❖ L'Association du Centre Social AEL : la phase de DLA menée en 2015-2016 et les impacts

Nous ne pouvons pas évaluer les actions et les projets du Centre Social AEL, sur la période 2014-2017, sans évoquer la profonde mutation entamée en 2014.

En effet, sur la période de son projet, l'Association du Centre Social a traversé une crise structurelle importante, qui a eu de nombreux impacts sur l'organisation de sa vie associative et sur le fonctionnement de son équipe professionnelle.

Parallèlement à cette crise, la vision de l'Association par les partenaires extérieurs (Communauté de Communes, CAF, Conseil Départemental, associations ...) s'était dégradée au fil des années.

Des éléments conjoncturels ont conduit, en juin 2014, à de nombreux départs d'administrateurs, dont certains siégeaient depuis de nombreuses années sur des postes clés : présidence et co-présidence... et à des départs également de professionnels dont le directeur. Ces postes sont restés vacants plusieurs mois et notamment celui de directeur.

Il est important de noter que l'équipe d'administrateurs nouvellement élue en juin 2014 a fait le choix, dès l'été, de soutenir l'équipe professionnelle en mettant en place des séances d'analyse de la pratique, afin de lui permettre de s'exprimer sur les situations vécues.

Début 2015, fort d'un duo président/directeur renouvelé depuis quelques mois et des tensions apaisées en interne, l'Association a souhaité faire une demande d'accompagnement au titre d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), pour l'aider à structurer et à consolider durablement sa gouvernance et son organisation interne.

Ce travail continu a été conduit sur les deux années, 2015 et 2016, accompagné par la SCOP Accolades et soutenu financièrement par ADISES ACTIVE. Pendant toute la démarche, soit 14 séances de travail pour la majorité en soirée, il a concerné l'ensemble des administrateurs et de l'équipe professionnelle.

Pour illustrer ce travail et cet engagement sur du long terme, nous souhaitons souligner des éléments en terme de mobilisation des différents acteurs par le biais d'un des nombreux indicateurs : le taux de présence sur l'ensemble des séances, qui s'est situé entre 50 et 75 % pour les administrateurs et entre 57 et 100% pour les professionnels.



Ont été élaborées par les différents groupes de travail dans ce cadre :

- Des fiches instances :
 - Le Conseil d'Administration
 - Le Bureau
 - Le Comité de pilotage CEJ/CTJ
 - Le Comité de concertation
 - Les commissions
- Des fiches fonction :
 - La présidence
 - La vice-présidence
 - Le (a) secrétaire
 - Le(a) trésorier (ière)

Chacune de ces fiches permet de décliner et de préciser : les conditions et les modalités d'accès au poste ; les champs de responsabilités et les conditions d'exercice de celles-ci ; les missions et les actions ; les points de vigilance particuliers et le rappel des règles déontologiques fondamentales.

L'ensemble de ce travail qui a été validé dans le cadre d'une réunion du Conseil d'Administration, est compilé dans un livret d'accueil, dorénavant remis à chaque nouvel administrateur, élu au sein de l'Association.

- Un travail important a été également mené dans le cadre de la DLA sur la redéfinition des statuts (présentés et validés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de juin 2016)

Ont été également élaborés dans le cadre de cette DLA:

- L'organigramme Cf. Annexe 1.
- Les fiches de poste de l'ensemble des professionnels (finalisées en septembre 2017)

A noter que l'ensemble de ces travaux a été réalisé dans le cadre d'une démarche collaborative avec l'ensemble des professionnels.

Sur la question de la gestion des ressources humaines, la structuration avait été entamée en amont de la démarche DLA, à travers la mise en place ou la réactivation de quelques outils : mise en place des entretiens annuels d'évaluation et d'accompagnement pour chaque membre de l'équipe professionnelle, élaboration d'un plan de formation, utilisation d'outils de gestion du temps de travail....

Parallèlement à toutes ces évolutions, et en s'appuyant sur la dynamique générée par cette phase de restructuration, l'Association a également lancé deux démarches de travail sur la période 2014 - 2017:

A) Réflexion et analyse de la fonction et les modalités d'accueil des publics avec pour objectifs de :

- S'interroger sur les fonctionnements.
- Faire évoluer l'organisation.
- Faire le point sur les publics accueillis.
- Réfléchir sur le champ d'action.
- Mener une réflexion sur la nature des missions et les moyens à mettre en œuvre

B) Travail sur la communication pour rendre le Centre Social plus visible et plus lisible pour les différents publics : adhérents, utilisateurs, habitants, partenaires....

- Elaboration de plaquettes de qualité...
- Réalisation d'un nouveau logo
- Création d'un site Internet
- Création d'outils de signalétiques : banderoles, flammes....



En conclusion, ces différentes phases de travail se sont déroulées sur deux années intenses en termes d'investissement, de temps de travail, de réflexion et d'élaboration. Nous pouvons dire que la démarche a été porteuse, qu'elle a permis de poser des bases solides pour un bon fonctionnement de la gouvernance associative et pour une structuration de l'équipe professionnelle opérationnelle.

L'enjeu est de consolider et de pérenniser cette dynamique sur du long terme.

❖ **L'Association du Centre Social AEL: les instances décisionnelles et de réflexion**

Comme nous l'avons évoqué dans le paragraphe précédent, le Centre Social a pris le temps de définir et de consolider ses différentes instances de réflexion et de travail et notamment le Conseil d'Administration, le Bureau, le Comité de Pilotage CEJ/CTJ, le Comité de Concertation CCLA/CS AEL.

Il s'agissait de préciser le cadre de chaque instance, d'en valider le fonctionnement et la pertinence et de définir notamment la place et la position des élus de l'Association du Centre Social AEL dans ces différentes instances.

Les principales questions qui ont été évoquées dans le cadre de ce travail et qui ont fait l'objet de validation sont :

- Les conditions et les modalités d'accès aux différentes fonctions

- Les champs de responsabilité et les conditions de leur exercice
- Les missions et les actions
- Les points de vigilance particuliers
- Les règles déontologiques fondamentales

Le Conseil d'Administration :

Conditions et modalités d'accès aux postes

Les membres du CA sont élus pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale. Pour être éligible, il faut ;

- Etre à jour de son adhésion au Centre Socioculturel AEL
- Avoir 16 ans révolus
- Faire acte de candidature au plus tard le jour de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 à 24 membres. Il est renouvelé chaque année par tiers. Les membres sont rééligibles.

Les membres du Conseil d'Administration sont bénévoles et ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Des nouveaux membres peuvent être cooptés pour intégrer le Conseil d'Administration entre deux Assemblées Générales, dans la limite du nombre de sièges attribués, en cas de vacance de siège. Ces nouveaux membres n'ont qu'une voix consultative. Chaque cooptation devra être décidée par vote à bulletin secret avec la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés du Conseil d'Administration. Le mandat des membres cooptés se termine alors à la prochaine Assemblée Générale.

Chaque membre du Conseil d'Administration peut démissionner de ses fonctions en notifiant et confirmant par écrit sa décision.

Tout membre du Conseil d'Administration qui, sans excuse, n'aura pas assisté à 3 réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Champs de responsabilités et conditions d'exercice de celles-ci

Le Conseil d'Administration est un lieu d'échanges, d'informations sur l'action de l'Association, de débat et d'arbitrage sur les actions à conduire dans le cadre des orientations définies par le projet social. Il contrôle la gestion du Bureau, auquel il délègue une partie de ses attributions. Le Conseil d'Administration assure les représentations extérieures dans les instances utiles. (Comité de Concertation, commissions, ...) Par sa fonction d'employeur, il décide de l'opportunité de toute création de poste, valide les recrutements de tous les postes de permanents et se prononce sur toute décision de licenciement ou rupture conventionnelle.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 6 fois par an. Il peut, si besoin, se réunir sur convocation d'au moins le quart de ses membres. Les membres du Conseil d'Administration sont convoqués par écrit, par le bureau qui précise l'ordre du jour. Celui-ci est modifiable en fonction de l'actualité. Le Conseil d'Administration statue sur l'ordre du jour, sur les affaires transmises par le bureau ainsi que toute question qu'il déciderait de traiter. En cas d'absence, chaque membre du Conseil peut se faire représenter par un autre membre du

CA. Chaque administrateur ne peut détenir plus d'un mandat de représentation par réunion. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Le Conseil ne peut délibérer valablement que si la moitié des membres assistent effectivement à la séance ou qu'ils aient confié un pouvoir à un autre administrateur. En cas d'égalité, la question sera réexaminée pour dégager une majorité et en cas de nouveau partage de voix, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil d'Administration invite de façon permanente, avec voix consultative :

- Un représentant de la CAF
- Un représentant du Conseil Départemental
- 3 représentants des élus du territoire
- La direction, sauf avis contraire d'au moins la moitié des administrateurs.

Le Conseil d'Administration peut inviter, avec voix consultative toute personne dont il jugera la présence utile au débat.

Le délégué du personnel pourra participer avec voix consultative soit sur proposition du Conseil d'Administration, ou s'il en fait la demande au bureau précédent.

Les missions et les actions

- Veiller au bon fonctionnement de l'Association
- Décider des actions et veiller à leur mise en œuvre, dans le respect du projet social
- Donner délégation au bureau ou aux commissions afin d'étudier ou de traiter les projets
- Vérifier la faisabilité des projets
- Avoir une connaissance globale des actions du Centre Socioculturel AEL
- Elire les membres du bureau et des représentants aux différentes instances.
- Exercer une fonction d'employeur
- Etre à l'écoute du délégué du personnel
- Travailler en collaboration avec la direction
- Préparer l'Assemblée Générale.
- Elaborer le projet social en lien avec les salariés lors de son renouvellement.

Points de vigilance particuliers et rappel des règles déontologiques fondamentales

- Le Conseil d'Administration n'a aucun lien hiérarchique avec les salariés et doit être vigilant et bienveillant dans sa relation avec l'équipe professionnelle.
- En veillant à la mise en œuvre des projets dans le respect du projet social, il donne le cap à l'Association.
- Donne délégation au bureau et aux commissions en définissant les limites de leurs champs d'intervention.
- Tous les administrateurs de l'Association observent un devoir de réserve et de discrétion.

« Le Conseil d'Administration doit veiller à ce que les fonctions d'administrateurs soient assurées conformément aux fiches fonctions établies et au règlement intérieur. »

Le bureau :

Conditions et modalités d'accès aux postes

Chaque année, après l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration élit, à bulletin secret, parmi ses membres, un Bureau comprenant :

- Un Président
- Un ou plusieurs Vice-présidents
- Un secrétaire et éventuellement un secrétaire adjoint
- Un trésorier et éventuellement un trésorier adjoint

Est éligible au bureau, à bulletin secret, tout membre du Conseil d'Administration âgé de 18 ans et plus le jour de l'élection.

Pour être éligibles aux fonctions de Président et de trésorier, les membres doivent avoir siégé au Conseil d'Administration au moins une année.

Les fonctions d'administrateur au bureau ne sont pas accessibles aux personnes titulaires d'un mandat électif au sein d'une collectivité territoriale, ou d'un mandat électif national ou d'un mandat électif au sein d'un établissement financier.

Champs de responsabilités et conditions d'exercice de celles-ci

Le bureau est l'organe d'exécution du Conseil d'Administration. Par délégation, il exécute les décisions, il traite les affaires courantes dans l'intervalle des réunions avec le Conseil d'Administration et assure le lien avec l'équipe des professionnels de l'Association en lien avec la direction.

Il se réunit de façon régulière afin d'échanger sur les dossiers en cours, en suivre la bonne réalisation. Il consigne ses comptes rendus dans un registre spécial.

Il traite les éventuels « ajustements budgétaires » soit les engagements inférieurs à 5 000 € environ. Quant aux éventuelles modifications budgétaires structurelles, elles sont décidées au CA.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

La direction participe aux réunions de bureau avec une voix consultative

Les missions et les actions

- Veiller à la bonne mise en œuvre des actions dans le respect des décisions prises au CA et du projet social
- Préparer les réunions du Conseil d'Administration.

- Vérifier la faisabilité des projets
- Faire le lien avec l'équipe professionnelle en collaboration avec la direction
- Convoquer par écrit les membres du Conseil d'Administration aux réunions, en précisant l'ordre du jour

Points de vigilance particuliers et rappel des règles déontologiques fondamentales

- Le bureau n'a aucun lien hiérarchique avec les salariés.
- En veillant à la mise en œuvre des projets dans le respect des axes pris par le CA, il est un soutien au Conseil d'administration qui donne le cap à l'association, il ne se substitue pas à lui.
- Comme tous les administrateurs de l'association, les membres du bureau observent un devoir de réserve et de discrétion.

Le Comité de pilotage CEJ/CTJ

Organe central d'orientation politique et stratégique des contrats enfance jeunesse et territorial jeunesse, il est composé de différents acteurs. Il est chargé de suivre, d'évaluer et d'orienter les Contrats.

Conditions et modalités d'accès aux postes

Il est composé de :

- Représentants du Conseil Départemental et des représentants de la C.A.F.
- 3 Elus délégués de la CCLA (dont 1 représentant du CIAS) idéalement issus du comité de concertation
- 3 Elus délégués du Centre Socioculturel AEL et désignés, idéalement issus du comité de concertation
- Représentants d'associations sportives, culturelles ...
- Représentants des écoles et du collège.
- Représentants des habitants du territoire.
- Coordonnateur enfance jeunesse du CS AEL
- Directrice du CS AEL

Sa composition a été définie par le comité de concertation CCLA CS AEL le 10/09/2014 et validée par la CAF et le Conseil Départemental lors du renouvellement des contrats CEJ/CCJ 2015-2018.

Champs de responsabilités et conditions d'exercice de celles-ci

Le Comité de pilotage se réunit 2 à 3 fois par an.

Les réunions du Comité de Pilotage sont préparées en amont par le Comité de Coordination du CEJ/CTJ

Une convention partenariale d'objectifs et de moyens est définie et signée entre la CCLA et le Centre Socioculturel AEL. Elle précise les objectifs partagés, les missions respectives, les moyens (dotations financières), et les modalités d'échanges notamment dans le cadre de la politique enfance jeunesse.

Les missions et les actions

Le Comité de pilotage du CEJ/CTJ (Contrat Enfance Jeunesse et Contrat Territorial Jeunesse) est un organe central de la politique enfance jeunesse du territoire. Il est chargé de suivre, d'évaluer et d'orienter les contrats CEJ/CTJ. C'est une instance de réflexion, de bilans et de regards convergents et de propositions aux élus de la CCLA.

Points de vigilance particuliers et rappel des règles déontologiques fondamentales

Les administrateurs présents au Comité de pilotage se doivent de porter la parole du Conseil d'Administration dans le respect du projet social et des valeurs du Centre Social.

Ils doivent informer le Conseil d'Administration des discussions et décisions prises.

- Comme tous les administrateurs de l'Association, ils observent un devoir de réserve et de discrétion.

Le Comité de Concertation CCLA/CS AEL

Organe de communication régulière entre les élus de la Communauté de Communes et les administrateurs du Centre Socioculturel, il est chargé de coordonner la mise en œuvre opérationnelle du projet social du Centre Socioculturel dans le cadre de l'agrément délivré par la CAF.

Cette instance a été mise en place en 2014 et a généré de la fluidité et de la confiance dans les relations réciproques.

Conditions d'accès

Sont désignés pour siéger dans cette instance : 6 membres du Conseil d'Administration du Centre Socioculturel AEL dont 3 du bureau et 6 élus du Conseil Communautaire de la CCLA, nommés par leur conseil respectif.

Les directeurs des 2 instances siègent également dans cette instance.

Champs de responsabilités et conditions d'exercice de celles-ci

Le Comité de Concertation est un lieu d'échange et de partage basé sur une volonté commune de la CCLA et du CS AEL pour renforcer la communication. Il vise à :

- Elaborer un projet social de territoire partagé.
- Mettre en place une démarche participative.

Il se réunit 1 fois par trimestre et / ou à la demande d'un des deux conseils : Conseil d'Administration et Conseil Communautaire.

Les missions et actions

- Se réunir autour de sujets portés en commun.
- Permettre une veille et un suivi de l'exécution des contrats (CEJ – CTJ)
- Partager la connaissance des dispositifs financiers.

Points de vigilance et rappel des règles déontologiques fondamentales

Les administrateurs présents au Comité de Concertation doivent informer le conseil d'Administration des discussions et des décisions prises.

Ils se doivent de porter la parole du conseil d'Administration dans le respect du projet social et des valeurs du Centre Social.

Les Commissions

Ce sont des espaces de réflexion, d'élaboration, en lien parfois avec un dispositif, ouverts à différents acteurs.

Conditions et modalités d'accès

Espaces ouverts aux habitants, adhérents ou non au Centre Socioculturel, aux élus, aux partenaires institutionnels etc....

Elles sont au nombre de cinq :

- Petite enfance-Enfance
- Jeunesse et Sports
- Famille et Solidarité
- Culture et lien social
- Communication

Champs de responsabilités et conditions d'exercices de celles-ci

- Ce sont des lieux de débat, d'écoute des besoins des habitants
- Animées par un professionnel et un administrateur référent, qui invitent les membres de la commission en fonction des besoins
- La rédaction des comptes rendus des réunions est finalisée par le professionnel ou par l'administrateur référent.
- Selon les projets, les commissions peuvent fonctionner en transversalité
- Le retour des commissions se fait au CA, qui valide la cohérence avec le projet social.
- Le bureau étudie la faisabilité technique et financière

Les missions et les actions

- Réfléchir, mettre des idées en commun pour créer, inventer et mettre en action des projets en lien avec le projet social

Autres instances de travail

L'Association désigne chaque année, lors de la réunion du Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale, un administrateur qui siègera au sein du Conseil d'administration du Collège de l'Épine. Cette démarche conforte la cohérence de nos interventions avec ce partenaire essentiel en matière de jeunesse sur le territoire.

❖ L'Association du Centre Social AEL : le partenariat

Un axe qui a également été particulièrement travaillé tout au long du projet 2014-2017 est le partenariat.

Le Centre Social n'a eu de cesse de consolider le partenariat et de le développer afin de renforcer les synergies et la dynamique des acteurs du territoire :

- **Pour créer de nouveaux évènements partagés ou se mobiliser en fonction des opportunités.** Par exemple : mobilisation et coordination de cinq associations sur les soirées d'ouverture et de clôture dans le cadre des championnats du monde d'aviron ; mise en place avec de nombreuses associations sportives du territoire à partir de 2015 d'une manifestation annuelle : la Sportivale ; organisation en 2017 du forum de l'emploi en lien avec la Mission Locale Jeunes ; animation en lien avec différents acteurs autour de la réhabilitation des logements OPAC Pré Rampeau
- **Pour consolider des partenariats existants :** par exemple avec l'AVIE dans le cadre de la mise en place des week-ends famille ; avec Pari solidarité et l'AVIE pour des partages d'informations et une formation commune dans le cadre du point relais CAF ; avec le multi accueil de Novalaise et Lépin le Lac dans le cadre des petits déjeuners partagés ; avec les écoles du territoire dans le cadre des propositions culturelles ou depuis 2016 de la natation scolaire en eaux libres.....

❖ L'Association du Centre Social AEL : les ressources humaines

L'équipe professionnelle

Entre 2014 et 2017, le Centre Social AEL a structuré son organisation professionnelle (cf. la phase DLA et les impacts) en travaillant notamment sur l'organigramme, sur les fiches de poste. Elle a également procédé à de nombreux recrutements : directrice du Centre Social et éducatrice sportive fin 2014, animateur jeunesse en 2015, animatrice du RAM en janvier 2017, agent d'accueil en mars 2017. Un recrutement est en cours depuis septembre 2017 sur le poste d'animateur enfance. A noter que pour deux de ces postes, il s'agit de créations de poste : animatrice de RAM et agent d'accueil.

Ce passage de 8 postes à 10 en 2017 est un indicateur de la dynamique qui se développe. Cf. Annexe 1. L'organigramme.

L'association fonctionne également avec le concours de « vacataires » pour l'animation de toutes les activités régulières enfance et adulte (10 personnes en 2016 pour environ 0,50 ETP) et avec des animateurs en CEE sur l'organisation de l'ALSH enfance jeunesse (20 personnes en 2016 pour environ 1,8 ETP)

L'équipe bénévole

Un des atouts du Centre Social en matière de ressources humaines est également le bénévolat. Une évaluation très fine, menée en 2016 sur l'ensemble de l'année, a permis de mieux cerner ces ressources essentielles à la vie de l'Association.

Le partenariat se décline à de nombreux niveaux et prend des formes diverses et variées, toutes nécessaires au bon fonctionnement du Centre Social : animation d'activités régulières ou ponctuelles ; participation à des instances de réflexion et de travail, préparation et animation de manifestations, gestion des véhicules...

82 bénévoles différents en 2016 – 4 774 h de bénévolat soit 2,62 ETP et 61 380 €

Secteur	Actions	Nombre d'heures	Nombre de bénévoles différents
Petite enfance - Enfance	ALSH : participations aux inscriptions RDL : accueil, animation réunions, analyse de la pratique Ateliers éducatifs Pots de rentrée Elaboration du projet RAM Petits déjeuners avec le multi accueil Participation aux réunions d'équipe ALSH ou du secteur	718 h	42
Jeunesse	JLA animation (participations aux inscriptions, sorties, transport des jeunes....) Accompagnement à la scolarité Participation au CA du collège Réunion du secteur Réunions avec les clubs sportifs Réunion avec la Mission Locale Jeunes	39 h	5
Activités régulières enfants et adultes	Réunions de début d'année et de fin d'année Animation du badminton Théâtre (Installation, buvette rangement) Réunion pour le projet collectif Accompagnement de sorties	383 h	20
Familles	Sorties familiales Week- end familles Ateliers saveurs plurielles Point trimestriel de secteur Basket et sac à dos Programme malin	207 h	16
Guinguettes	Préparation, animation, rangement, évaluation	638 h	17
Cinéma	Séances en salle ou visionnage Participation au CA de Cinébus Réunion cinéma T'es ciné Cinéma plein air	547 h	14

Vie associative	Réunions de CA Réunions de bureau DLA AG préparation, animation, buffet Réunions de Délégué du personnel Réunions du personnel Groupe révision des statuts Travail sur les fiches de poste Réalisation des comptes rendus Fonction de présidence Fonction de VP Entretiens annuels d'évaluation professionnelle Comités de concertation Réunions Fédération des CS URACS	1 549h50	82
Divers	Forum des associations : participation Sportive : préparation, animation évaluation Vœux CEJ coordination et pilotage Travail administratif Gestion des véhicules Commission Petite Enfance/Enfance Commission jeunesse et sports Commission familles Commission culture Commission finances Commission communication Suivi des stagiaires Divers (vœux à l'extérieur, mise en place de la mutuelle santé, accueil des nouveaux administrateurs, réunion avec la CAF, avec des enseignants, avec la banque, avec le SMAPS) diffusion des plaquettes rentrée et été, permanence d'accueil individualisé....	692h50	79
Total		4 774h soit 2,62 ETP	

❖ L'Association du Centre Social AEL : les moyens financiers

Le Centre Social est financé par la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, la CAF de Savoie, le Conseil Départemental, l'Etat et les participations des usagers.

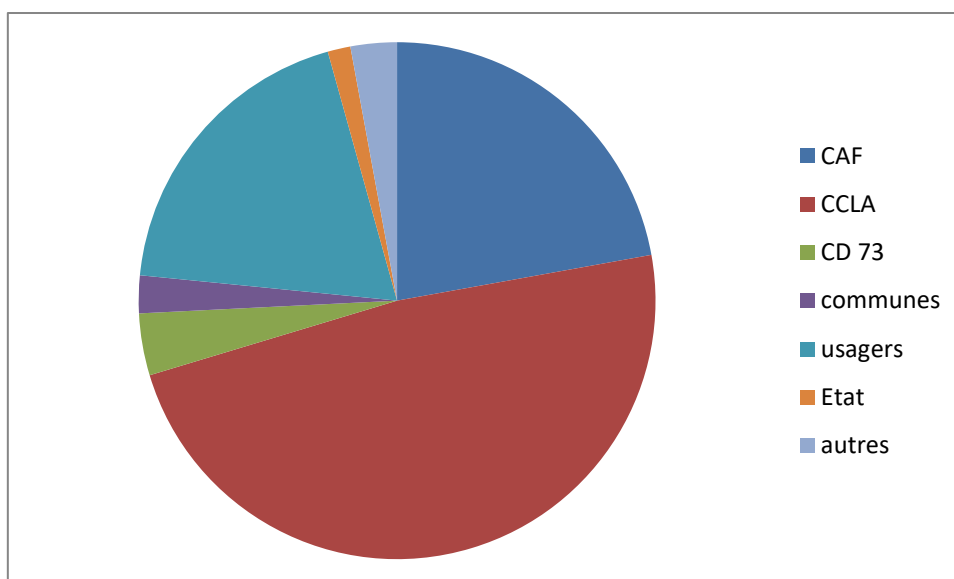
	2016	2015	2014	2013
Recettes				
Prestations de services	110 136	133 563	85 807	112 466
Dons	775	50	0	0
Cotisations	6 920	6 188	6 008	5 951
Subventions	376 833	374 339	372 790	371 661
Total	494 664	514 140	464 605	490 078
Dépenses				
Fonctionnement	167 792	175 776	151 851	168 508
Masse salariale	300 603	297 030	260 520	309 671
Impôts et taxes	4 664	4 684	4 168	16 584
Amortissements et provisions	11 058	8 575	8 602	11 284
			- 8 635	
Résultat financier	1 299	1 739	2 200	1 816
Résultat exceptionnel	-66	-1 174	-21 780	- 179
Résultat	11 780	28 640	28 519	- 14 332

Les écarts significatifs sur l'année 2014 traduisent la situation de crise évoquée plus haut et notamment une période de plusieurs mois durant laquelle certains postes n'ont pas été pourvus : direction, animateur jeunes. Sur l'année 2015, la participation du CS AEL aux championnats du monde d'aviron a eu un impact sur les charges et les produits.

Répartition des produits

A partir des éléments du budget réalisé 2016 du CS AEL

CAF	110 428,00 €	22,17%
CCLA	240 000,00 €	48,17%
CD 73	19 300,00 €	3,87%
communes	11 727,00 €	2,35%
usagers	95 207,00 €	19,11%
Etat	7 107,00 €	1,43%
autres	14 426,00 €	2,90%
Total des produits	498 195,00 €	100,00%



Par ailleurs, il est important de noter le versement à la CCLA par la CAF de Savoie d'une subvention annuelle au titre des actions portées par le Centre Social dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse). Cette subvention a été de 40 694 € pour l'année 2016.

Nous devons également signifier la participation de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette dans le soutien au fonctionnement du Centre Social AEL, par l'intermédiaire de la mise à disposition du bâtiment, pour un montant estimé en 2016 à 14 388 €. Par ailleurs, certaines municipalités nous mettent également à disposition à titre gracieux, des locaux pour permettre l'organisation d'activités régulières ou ponctuelles.

❖ L'Association du Centre Social AEL : les adhérents

Il est difficile d'avoir une lecture et une analyse fine concernant les adhérents de l'Association du Centre Social sur les quatre années du projet. En effet l'utilisation régulière et rigoureuse du logiciel de gestion des adhérents, n'est effective que depuis l'année 2016. On peut cependant avancer que le nombre d'adhésions augmente au regard du développement de certains secteurs : jeunesse, enfance.... Nous annonçons 635 familles adhérentes en 2016. Nous rappelons que l'adhésion est valable dorénavant pour une année scolaire, qu'elle est familiale pour un montant de 14 €. Nous pouvons penser que nous touchons, au travers de l'ensemble de nos actions, de nos interventions et de nos projets, en moyenne 3 personnes par famille, ce qui porte à environ 1 900 habitants, soit environ 34 % de la population du territoire. Par ailleurs, il est important de noter que plusieurs activités proposées par le Centre Social ne requièrent pas obligatoirement d'adhésion à l'Association : Lieu d'accueil enfants parents, RAM, Accompagnement à la scolarité, Point Relais CAF....

Enfin, 19 associations adhèrent également à notre association, ce qui leur permet de bénéficier d'un soutien ou d'un accompagnement à plusieurs niveaux :

- Prêt de matériel, de salles, de véhicules
- Domiciliation de leur association au Centre Social AEL et mise à disposition de boîtes aux lettres
- Soutien à la création et/ou aux démarches administratives
- Mise à disposition de professionnels
- Soutien à la communication à l'échelle du territoire par le biais de T'Ô Fil

❖ La zone d'intervention et la zone d'influence du Centre Social AEL

Le territoire d'intervention du Centre Social AEL correspond aux 10 communes de la Communauté de Communes du lac d'Aiguebelette :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| - Aiguebelette le Lac | - Lépin le Lac |
| - Attignat Oncin | - Marcieux |
| - Ayn | - Nances |
| - Dullin | - Novalaise |
| - Gerbaix | - Saint Alban de Montbel |



Ce territoire s'étend sur 86.25 km². Il est situé à l'ouest de la chaîne de l'Épine, à environ 20 km de Chambéry.

La présence du 3ème lac naturel de France par sa superficie, ses paysages vallonnés offrant un cadre de vie agréable, en font un lieu apprécié par ses habitants et les nombreux touristes qui fréquentent la région.

Il est desservi par l'autoroute A 43 avec un accès de péage à Nances, et par la ligne de chemin de fer Lyon - Chambéry avec une gare à Lépin le Lac et une à Aiguebelette le Lac

Le secteur du lac d'Aiguebelette est composé d'une population d'environ **5 548 habitants**.
ref. INSEE2010

Il est également un espace touristique très prisé avec une fréquentation estimée à 500 000 visiteurs par an.

En terme de territoire d'influence du Centre Social AEL, les éléments statistiques internes au Centre Social permettent de repérer, parmi les familles adhérentes aux activités régulières enfant et adulte, et aux accueils de loisirs enfance et jeunesse, le pourcentage de ces familles par commune *:

Communes	Familles adhérentes activités régulières enfant et adulte	Familles adhérentes Accueil de loisirs enfance/jeunesse	Nombre d'habitants
Aiguebelette	2,47%	2,11%	240
Attignat Oncin	4,32%	2,11%	555
Ayn	4,63%	4,23%	350
Dullin	5,86%	5,99%	402
Gerbaix	8,33%	7,75%	416
Lépin le Lac	2,47%	4,58%	433
Marcieux	3,09%	2,11%	185
Nances	8,64%	5,63%	434
Novalaise	41,98%	41,55%	1913
Saint Alban de Montbel	6,48%	7,04%	620
Extérieur à la CCLA	11,72%	17%	

- Eléments sur l'année 2016 issus du logiciel Noé

Les familles fréquentant le Centre Socioculturel et domiciliées en dehors de la CCLA habitent : Arbin ; Chambéry ; Domessin ; Gresin, La Bauche ; La Bridoire ; La Chapelle Saint Martin ; La Motte Servolex, Pont de Beauvoisin ; Les Echelles, Loiseux ; Lyon ; Meyrieux Trouet ; Rochefort, Saint Béron ; Saint Egrève ; Saint Genix sur Guiers ; Saint Maurice de Rotherens ; Saint Paul sur Yenne, Saint Pierre d'alvey, Sainte Marie d'Alvey ; Surennes, Verel de Montbel ; Verthemex ; Yenne. Ces éléments reflètent une zone d'influence élargie à plusieurs communes de l'Avant Pays Savoyard et une certaine attractivité estivale.

2.

PRESENTATION

DE LA

DEMARCHE

PARTICIPATIVE DE

TRAVAIL

Présentation de la démarche participative de travail

❖ Méthodologie et calendrier

La démarche d'évaluation du projet en cours et d'élaboration du nouveau projet social, a été initiée par l'Association du CS AEL au printemps 2017, dès l'information donnée par la CAF de Savoie des modalités de renouvellement et de l'échéance de dépôt du dossier.

En terme de calendrier, cette démarche s'est inscrite dans la suite et la cohérence du travail mené par le Centre Social sur les années 2015 et 2016 en terme de restructuration de la gouvernance associative et de consolidation du fonctionnement de l'équipe professionnelle (cf. L'Association du Centre Social : la phase de DLA et les impacts).

L'Association a fait le choix de se faire accompagner dans la méthodologie de travail par un organisme : Accolades, en souhaitant une démarche la plus ouverte et la plus participative possible, associant les différents et nombreux acteurs : les administrateurs de l'Association, les élus du territoire, des élus des collectivités territoriales, les adhérents et les utilisateurs du Centre Social, les habitants du territoire, les partenaires et tous les membres de l'équipe professionnelle. Plusieurs réunions de travail avec les administrateurs de l'Association ont permis de définir et de valider la méthode et le calendrier.

❖ Phase de bilan :

Le travail a consisté à évaluer entre autres si :

- Dans le cadre des objectifs fixés par l'Association, les actions et projets menés ont permis de répondre aux besoins du territoire,
- Les modes d'intervention ont permis d'atteindre les objectifs,
- De nouvelles actions ont pu être mises en place,
- Le Centre Socioculturel a développé des partenariats dans le cadre d'actions concertées et cohérentes....

Les différentes étapes de la phase bilan :

- Etape 1 : Evaluation des actions menées par le Centre Social sur la période 2014-2017
- Etape 2 : Interrogation des usagers sur leur vision du Centre Social et de son fonctionnement
- Etape 3 : Interrogation de partenaires sur la plus-value des actions et projets menés en partenariat

Cette phase de bilan s'est déroulée de février à juin 2017 environ.

❖ Phase de diagnostic

Le travail a consisté à partir de plusieurs groupes de travail à :

- Collecter et analyser des données concernant le territoire à travers des éléments statistiques (Groupe cartographie)
- Interroger les habitants sur leur vision du territoire (Groupe habitants – Parole aux habitants)
- Réunir les acteurs du territoire créateurs et amplificateurs de vie sociale, économique et culturelle pour un débat d'enjeux (Groupe réunion des acteurs)

Cette phase de diagnostic s'est déroulée de mars à juillet 2017 environ.

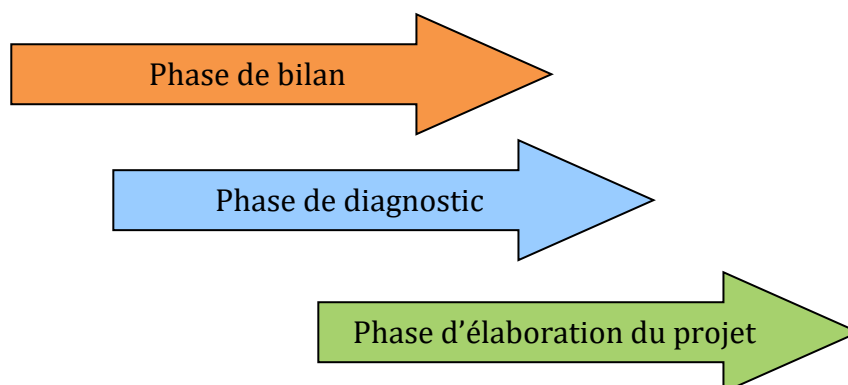
❖ Phase d'élaboration du projet

Analyse des données et déclinaison des nouvelles orientations validées par le comité de pilotage et par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du lac d'Aiguebelette.

Cette phase s'est déroulée de mai à septembre 2017 environ.

Echelle de temps de la démarche participative de travail

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------



❖ Les instances et les différents groupes de travail

- Le Conseil d'Administration avec l'ensemble des administrateurs y compris les représentants des collectivités territoriales
- Les membres du Bureau
- Le groupe projet constitué d'administrateurs volontaires, de la directrice et de l'intervenant de la SCOP Accolades
- Le Comité de pilotage composé d'élus de la Communauté de Communes, de représentants de la CAF et du Conseil Départemental, d'administrateurs et de la directrice du Centre Socioculturel
- L'Equipe professionnelle : tous les professionnels permanents ont été associés, 8 sur l'ensemble du travail et des étapes et 2 de façon plus ponctuelle
- Les Groupes : habitants, acteurs et cartographie tous composés d'administrateurs et de professionnels

❖ Les objectifs de la mobilisation

L'enjeu pour la gouvernance a été de mobiliser, sur du moyen terme, le plus grand nombre d'acteurs du territoire, de susciter la participation afin de construire la démarche, d'évaluer, de mesurer, de collecter, d'analyser, de débattre, de confronter, pour permettre d'une part de définir des choix stratégiques pour quatre années, et d'autre part de décliner un plan d'actions et de valider des moyens pour sa mise en œuvre.

Nous pouvons dire à l'issue de cette démarche que ces objectifs ont été atteints, que la dynamique a été positive et porteuse notamment pour les administrateurs. Ils se sentent investis d'un nouveau projet qui confirme et renforce les efforts consentis au bénéfice de l'intérêt collectif.

Pour l'équipe professionnelle, ce travail a eu de multiples vertus, et notamment de consolider un esprit d'équipe autour d'un projet fédérateur qui pourra être porté par tous, d'intégrer de nouveaux membres en les inscrivant dans une démarche collective de travail et de réflexion.

Il conviendra de maintenir cet élan sur la durée. La démarche d'évaluation devrait permettre de consolider cette dynamique.

❖ Les outils

Ils ont été créés au fur et à mesure de la démarche, par les différents groupes et validés à chaque fois dans le cadre des différentes instances.

Pour la phase de bilan :

- « Outil de l'araignée » présenté et animé par l'équipe auprès des adhérents et/ou des utilisateurs, pour récolter leur point de vue sur les actions et les projets portés par le Centre Social, à partir de 9 thématiques, en lien avec les orientations du projet social
- Grille d'évaluation qualitative de toutes les actions menées en lien avec chaque objectif général et chaque orientation
- Petit questionnaire envoyé aux partenaires sur la question de la plus-value des projets partenariaux développés sur la période du projet

Pour la phase diagnostic :

- Création d'un jeu de cartes pour récolter, sous forme ludique, auprès des habitants leur vision du territoire à partir de 11 thématiques validées
- Réunion interactive avec les acteurs du territoire pour faire émerger l'image que chacun a du territoire et faire du lien entre eux pour entretenir une dynamique collective

3.

LE BILAN DU PROJET 2014-2017

Le bilan du projet 2014-2017

Le projet 2014-2017, tel qu'il a été présenté et validé en 2013 par les différents partenaires financiers du Centre Social AEL et notamment la CAF de Savoie, se déclinait en 3 orientations prioritaires, et en un projet familles que nous avons choisi d'évaluer sous couvert d'une quatrième orientation.

❖ Rappel des orientations et des axes

Orientation 1/ veille sociale : Comment prendre en compte les publics isolés et en particulier les grands jeunes ?

Objectifs identifiés :

- *Etre en veille permanente sur des situations d'isolement*
- *Favoriser le lien familial et environnemental*
- *Améliorer la prise en compte des différentes formes de précarité existantes sur le territoire*
- *Créer les conditions d'information partagées sur le territoire*
- *Prendre en compte les grands jeunes sur le territoire (15 – 26 ans) en poursuivant et développant le lien établi avec le public collégien*

Orientation 2/ petite Enfance/ Enfance/Jeunesse : Comment prendre en compte la continuité éducative des enfants du territoire avec quels acteurs et avec quels modes opératoires ?

Objectifs identifiés :

- *Développer les formules d'accueil des 0/6 ans sur le territoire*
- *Permettre et diffuser une information rassemblée autour des modes de garde des 0/6 ans*
- *Favoriser la continuité éducative de tous les enfants du territoire*
- *Permettre à toutes les familles de bénéficier des actions mises en place autour du temps de l'enfant*

Orientation 3/ Lien social et évènementiel : Comment l'évènementiel et la communication sont facteurs de lien social ?

Objectifs identifiés :

- *Créer des projets évènementiels uniques ou récurrents en direction du plus grand nombre ou pour un public ciblé*
- *Accentuer une communication comme facteur de lien social*

Orientation 4/ Projet familles : Comment prendre en compte les besoins des familles du territoire et notamment les plus éloignées ?

Objectifs identifiés :

- *Etre en veille permanente sur des situations d'isolement*
- *Favoriser le lien familial et environnemental*
- *Développer les formules d'accueil des 0/6 ans sur le territoire*
- *Permettre à toutes les familles de bénéficier des actions mises en place autour du temps de l'enfant*
- *Proposer des projets évènementiels de proximité adaptés et réguliers*

Rappel des objectifs et des étapes de la phase de bilan.

Le travail de bilan a consisté à évaluer entre autres si :

- Dans le cadre des objectifs fixés par l'Association, les actions et projets menés ont permis de répondre aux besoins du territoire,
- Les modes d'intervention ont permis d'atteindre les objectifs,
- De nouvelles actions ont pu être mises en place,
- Le Centre Socioculturel a développé des partenariats dans le cadre d'actions concertées et cohérentes....

Les différentes étapes de la phase bilan :

- Etape 1 : Evaluation des actions menées par le Centre Social sur la période 2014-2017
- Etape 2 : Interrogation des usagers sur leur vision du Centre Social et de son fonctionnement
- Etape 3 : Interrogation de partenaires sur la plus-value des actions et projets menés en partenariat

❖ Etape 1 : Evaluation des actions conduites

L'équipe s'est attachée à évaluer qualitativement et de manière exhaustive, toutes les actions menées sur les quatre années du projet en lien avec chaque orientation et avec chaque objectif général. Une grille d'analyse a permis de repérer pour chaque action, des résultats qualitatifs obtenus et de dégager des pistes de réflexion et de travail pour le projet 2018 - 2021.

Cf. Annexe 2. Evaluation qualitative des actions menées sur les quatre années du projet

Quelques éléments de synthèse de cette évaluation :**Orientation 1/ veille sociale : Comment prendre en compte les publics isolés et en particulier les grands jeunes ?**

De nombreuses actions ont été mises en place permettant d'atteindre les objectifs visés dans ce cadre :

- Accueil en 2016 de la permanence de la CESF de la CAF dans les locaux du CS AEL
- Réponse en 2015 à l'appel à projet de la CAF et mise en place du point relais CAF
- Adaptation des modalités d'inscription, notamment pour les accueils de loisirs, pour prendre en compte des situations familiales spécifiques
- Travail avec une association de soutien aux migrants
- Mise en place en 2016 de la permanence hebdomadaire de la Mission Locale Jeunes et expérimentation du 1^{er} forum de l'emploi sur le territoire
- Affichage dans l'organigramme du CS en 2017 d'un secteur Action et Veille Sociales avec une fonction de Vice-Présidence

Orientation 2/ petite Enfance/ Enfance/Jeunesse Comment prendre en compte la continuité éducative des enfants du territoire avec quels acteurs et avec quels modes opératoires ?

- Mise en place en 2014 de l'accueil des 4-5 ans dans le cadre de l'Accueil de loisirs les mercredis
- Mise en place en 2016 de l'accueil des 3-6 ans sur toutes les petites vacances scolaires
- Démarrage du RAM en 2017
- Amélioration des modalités d'accueil de l'ALSH mercredi : mise en place en 2015 d'un service de restauration, du pédibus
- Evolution en 2017 des conditions d'inscriptions des 7-11 ans sur l'été : inscriptions possible à la journée
- Mise en place d'actions passerelles entre l'enfance et la jeunesse
- Expérimentation en 2016 de la natation scolaire en eaux libres et reconduction en 2017 en augmentant le nombre de classes accueillies dans ce cadre
- Modification des tarifications des accueils de loisirs pour plus de cohérence

Orientation 3/ Lien social et évènementiel : Comment l'évènementiel et la communication sont facteurs de lien social ?

- Itinérance des guinguettes à partir de 2015
- Mise en place à partir de 2015 de La Sportivale : très bonne mobilisation des associations sportives et excellente participation des habitants
- Mobilisation sur les journées d'ouverture et de clôture dans le cadre des championnats du monde d'aviron : dynamique soutenue entre les associations culturelles du territoire
- Remise en place de la soirée jeux en famille en 2017
- Maintien des spectacles et du cinéma scolaire
- Création de la page facebook en 2016 et du site internet en 2017. Important travail engagé sur la qualité de la communication : plaquette, logo....

Orientation 4/ Projet familles : Comment prendre en compte les besoins des familles du territoire et notamment les plus éloignées ?

- Meilleure prise en compte des familles en difficulté grâce au maillage avec la CESF de la CAF et avec l'AS du CD 73
- Accueil et repérage de nouvelles familles dans le cadre du Point Relais CAF
- Meilleure prise en compte des situations de précarité par le biais notamment de nouvelles modalités d'inscriptions sur les Accueils de loisirs et de la nouvelle tarification
- Renforcement des liens familiaux à travers notamment les sorties familiales, le week end famille, les soirées rendez-vous des parents
- Mise en place d'une communication ciblée en direction des familles
- Remise en place de la soirée jeux en famille en 2017
- Mise en place d'activités régulières en famille : badminton le samedi matin

❖ Etape 2 : Parole aux adhérents et aux usagers

Pour réaliser l'évaluation des actions menées par le Centre Social AEL au cours des quatre dernières années, il a été choisi également d'élaborer et de diffuser auprès des adhérents et/ou des utilisateurs du Centre Social, un questionnaire alimenté de huit thématiques en lien avec les orientations et les objectifs du projet 2014-2017. L'objectif étant de recueillir leurs impressions et ressentis sur ces huit questions.

Nous tenons à préciser, à ce stade de notre présentation, que ce travail ne s'inscrit pas dans une démarche scientifique et a uniquement pour vocation de mesurer des tendances, en récoltant des avis d'habitants et en veillant à avoir un panel le plus représentatif de la population du territoire et du public accueilli.

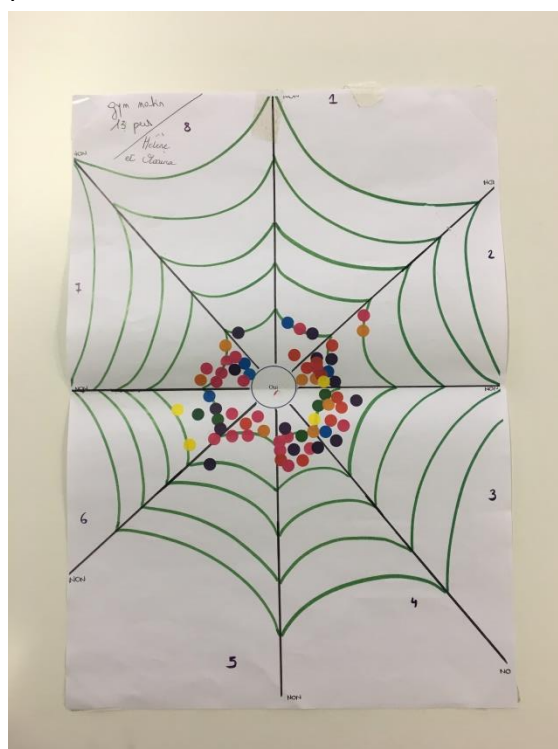
Environ 40 personnes ont été interrogées dans ce cadre:

- Des grands jeunes présents au Centre Social AEL, dans le cadre de la permanence de la Mission Locale Jeune du mardi après-midi
- Les adhérents de l'activité peinture et gymnastique : des adultes, essentiellement des femmes, sur leurs lieux d'activités (Novalaise et Marcieux)
- Des assistantes maternelles dans le cadre des temps collectifs et d'éveil, proposés par le RAM dans les locaux du Centre Social
- Des adultes (parents, grands-parents ou assistantes maternelles) dans le cadre des séances de l'activité de la Ronde des Lutins
- Des personnes rencontrées à l'accueil du Centre Social, qui venaient soit pour une inscription, soit pour une prise de renseignements

Cf. Annexe 3. Evaluation des actions du Centre Social AEL auprès des adhérents et/ou des utilisateurs

Quelques éléments de synthèse de ces questionnaires

- Pour les personnes qui ont répondu à la question **des horaires d'ouverture du Centre Social en lien avec leurs besoins**, 84,5% considèrent que cela leur conviennent très bien et 15,5% que cela leur convient bien
- Pour les personnes qui ont répondu à la question de la **prise en compte par le CS AEL des situations de fragilité des habitants** : 84% sont tout à fait d'accord et 16% sont plutôt d'accord
- Pour les personnes qui ont répondu à la question du **CS AEL comme acteur majeur dans l'organisation des événements festifs du territoire** : 70% sont très d'accord, 24% plutôt d'accord et 6% pas du tout d'accord
- Pour les personnes qui ont répondu à la question de la **communication proposée par le CSAEL en lien avec leurs besoins** : 80% sont très satisfaits, 15% sont satisfaits, 2,5% ne sont pas satisfaits et 2,5% ne sont pas du tout satisfaits
- Pour les personnes qui ont répondu à la question **de la collaboration entre le CS AEL, les familles, les établissements scolaires et les différentes associations du territoire** : 56% la perçoivent très bien, 25% la perçoivent bien, 12,5% ne la perçoivent pas très bien et 6,5% ne la perçoivent pas du tout
- Pour les personnes qui ont répondu à la question **des réponses à leurs besoins dans les différentes formules d'accueil proposées par le CS AEL, pour les enfants et les jeunes** : 89% sont très satisfaits, 3,5% sont satisfaits, 3,5% ne sont pas satisfaits et 3,5% pas du tout satisfaits
- Pour les personnes qui ont répondu à la question **du lien familial et social entre tous favorisé par les différentes actions proposées par le CS AEL** : 84,5% sont tout à fait d'accord et 15,5% sont plutôt d'accord



❖ Etape 3 : La vision des partenaires sur les actions et les projets partagés

Pour cette autre étape du bilan, nous avons acté d'interroger certains de nos partenaires, avec lesquels nous avons, au cours des quatre années du projet, soit conforté des partenariats existants, soit développé de nouvelles formes de travail. Nous leur avons adressé une question, la même pour tous :

« En tant que partenaire du Centre Socioculturel AEL, vous avez été amené à construire et à mener une ou plusieurs actions, projets de collaboration avec nous sur les quatre années 2014 – 2017.

Nous vous proposons pour le projet : de nous dire quelle est, selon vous, la plus -value de ce travail partenarial ? »

Partenaires Cinébus	Projet ou action Séances de cinéma pour les enfants et pour les adultes et cinéma plein air	Synthèse des retours <i>CS AEL joue un rôle d'intermédiaire essentiel – interface avec les élus locaux et les techniciens – Accueil du public –Interface avec le milieu scolaire-Communication locale- CS AEL au CA de Cinébus</i>
Conseillère en Economie Sociale et Familiale de la CAF 73	Suivi des familles	<i>Fluidité et confiance dans la relation et notamment depuis l'accueil de la permanence mensuelle dans les locaux du Centre Socioculturel – Partage d'analyse des situations spécifiques – Orientation réciproque des familles en fonction des besoins – Occasion de découvrir le CS AEL pour des familles reçues dans le cadre de la permanence - Mise en lien par le CS AEL avec la CESF-</i>
Mission Locale Jeunes du Bassin Chambérien	Permanence hebdomadaire et Forum de l'emploi	<i>Accueil de la permanence dans les locaux du CS AEL permet un meilleur repérage des jeunes - CS AEL identifiable pour les jeunes - Jeunes parfois orientés par le CS AEL- Excellent partenariat avec le CS AEL sur la première édition du forum de l'emploi – Retours très positifs- Partenariat de qualité</i>
Equipe de la Direction Territoriale de l'Avant Pays Savoyard du Conseil Départemental 73	Pré Rampeau	<i>Permet de co-construire des projets, des actions en lien avec les besoins repérés localement pour les habitants, en croisant les regards et les compétences –Bonne communication des services de manière réciproque –T'ÔFil et CR des Comités de pilotage – Participation de la DT sur l'élaboration du projet du RAM - Perspective : se positionner sur des projets liés à l'intergénérationnel.</i>
Associations sportives	Sportivale	<i>Pas de retours écrits</i>
Structures jeunesse des	Inter centre	<i>Permet une rencontre entre les jeunes, la découverte d'autres territoires et de leurs</i>

communautés
de communes
de l'APS

potentiels, sortir les jeunes de leurs « habitudes » - Permet également aux animateurs de se remettre en question vis-à-vis de l'approche des jeunes des autres structures et de partager les savoir-faire- Bénéfice sur le coût financier des activités grâce à un effectif plus important

Multi-accueil

Petit-déjeuner

Poursuite et extension d'un axe déjà développé en interne par le multi accueil – Ouverture du RAM a permis de développer des liens avec d'autres professionnels – Perspective : développer des actions communes dans le cadre du programme malin

Ecoles du territoire

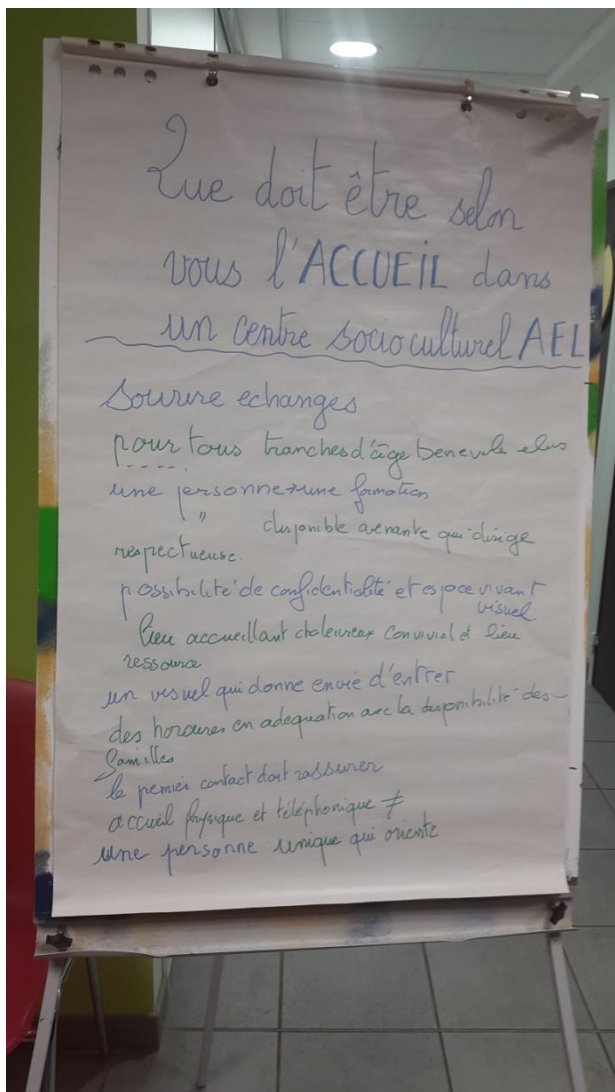
Accompagnement scolaire

Pour les enfants travail avec d'autres intervenants que l'enseignant de la classe, sur de nouveaux thèmes que ceux abordés en classe et en les traitant d'une autre manière. Discussions et échanges avec les intervenants très enrichissants pour l'enseignant de la classe, pour les parents délégués lors du Conseil d'école - Permet également d'impulser de nouveaux projets et idées sur une école : une ouverture sur d'autres pratiques ou d'autres réalisations - Apporte de la richesse à l'établissement, aux enseignants, aux élèves et aux parents- Réel travail en partenariat entre les enseignants et le Centre Socioculturel qui permet de cibler des manques ou difficultés constatés par l'enseignant pour la classe et de proposer une action aux élèves qui en ont le plus besoin. Le binôme, constitué d'un technicien et d'un bénévole est choisi de façon judicieuse pour permettre un apport technique sur les notions abordées et pour créer du lien dans ce groupe. Les bénévoles apportent une connaissance du territoire.

❖ Analyse de la fonction Accueil du Centre Socioculturel et moyens mis en œuvre

Comme nous l'avons évoqué plus haut, dans le paragraphe sur la phase DLA, l'Association au cours des quatre années du projet, s'est attachée à réinterroger d'une manière très approfondie l'ensemble de son fonctionnement, en opérant des changements importants et en maintenant quasiment tous les engagements du projet voire en développant des axes nouveaux.

A ce titre, nous avons notamment interrogé la fonction Accueil du Centre Social AEL :



Cf. Annexe 4 : Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction et les modalités d'accueil au Centre Social AEL

Un groupe de travail s'est constitué avec la validation du Conseil d'Administration pour mener à bien la démarche.

Une analyse critique a été menée sur :

- Les publics principalement accueillis : familles, personnes seules, membres de l'institution et partenaires
- Les publics peu accueillis : personnes en situation de fragilité ou d'isolement

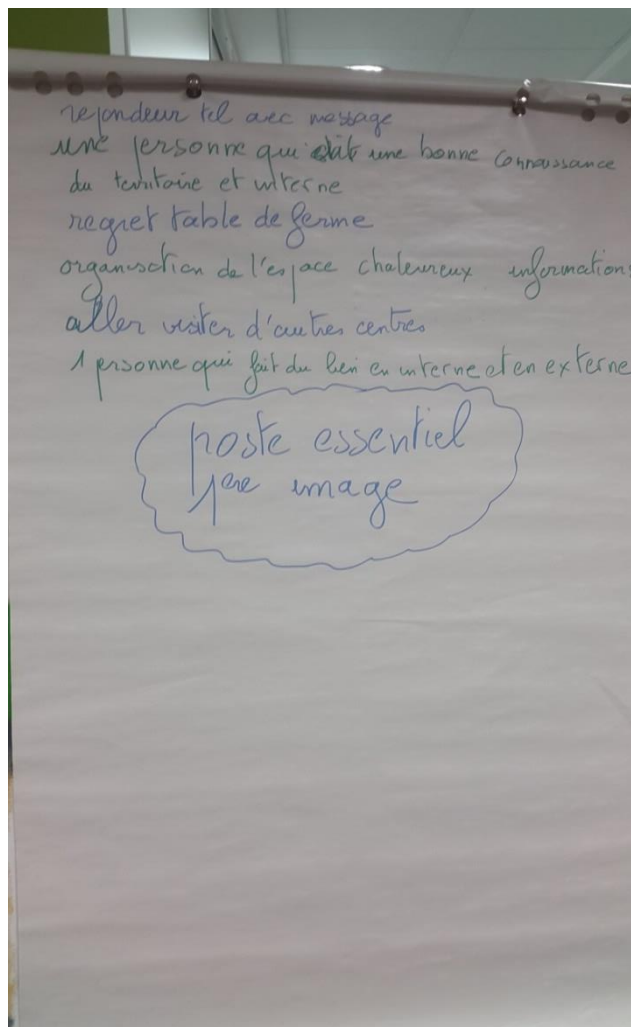
Est apparue alors la nécessité :

- De faire évoluer la nature de l'offre pour une mission plus large
- D'améliorer la rapidité, la fluidité et la confidentialité, pour une meilleure cohérence d'accueil
- De développer la convivialité, les liens de reconnaissance et le sentiment

d'appartenance

- De développer l'identification d'un pôle social et son image
- De faire évoluer les outils de communication
- D'exploiter le logiciel de gestion
- D'adapter les locaux et le matériel
- D'améliorer la présence, la sensibilisation et la formation du personnel

L'ensemble de ce travail a conduit le Centre Social à engager en décembre 2016, avec l'accord de la Communauté de Communes et le soutien financier de la CAF de Savoie, des travaux d'aménagements du hall d'accueil, permettant notamment d'accueillir le démarrage du RAM dans de bonnes conditions.



A partir de mars 2017, l'Association a fait le choix de se doter, à titre expérimental sur une durée de trois ans, d'un poste d'agent d'accueil dédié à l'accueil du public et à la communication.

Ce poste émergeant au dispositif des emplois d'avenir, il conviendra à l'issue de l'expérimentation de trouver un financement pérenne pour le consolider.

Actions et projets non conduits

Pour terminer sur le bilan du projet 2014 - 2017, nous devons évoquer trois projets qui avaient été prévus mais qui n'ont pas abouti, faute de moyens et/ou en fonction d'une conjoncture interne défavorable :

- La réalisation d'un livret d'accueil et de vie sur le territoire
- La création d'un poste pérenne d'animateur dédié à la tranche d'âge des 18 – 25 ans
- La coordination opérationnelle des rythmes scolaires sur le territoire.

En conclusion et en dehors de ces trois actions, nous pouvons dire, globalement, que les actions prévues par le Centre Social au titre du projet 2014-2017 ont été conduites et que les résultats sont satisfaisants.

Des pistes de réflexion et de travail ont été dégagées, elles seront inscrites dans le cadre du projet 2018 -2021.

4.

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Le diagnostic du territoire

Le travail a consisté à partir de plusieurs groupes de travail à :

- Collecter et analyser des données concernant le territoire à travers des éléments statistiques (Groupe cartographie)
- Interroger les habitants sur leur vision du territoire (Groupe habitants – Parole aux habitants)
- Réunir les acteurs du territoire, créateurs et amplificateurs de vie sociale, économique et culturelle, pour un débat d'enjeux (Groupe réunion des acteurs)

❖ Analyse des données concernant le territoire

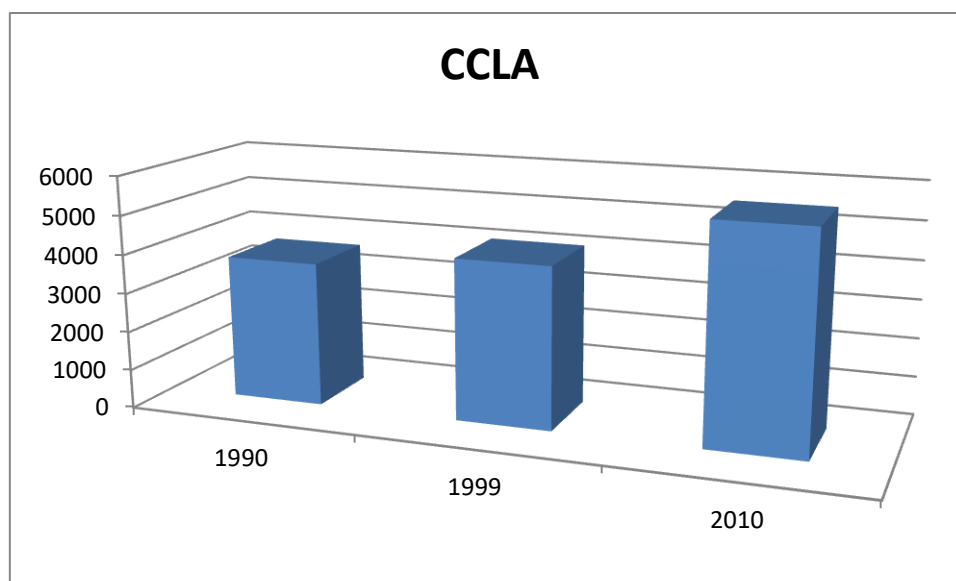
Le Centre Social a fait le choix d'aborder la question de l'analyse des données à partir de deux approches :

- Un traitement des données récoltées avec une analyse sociodémographique
- Un traitement des données avec une analyse « illustrée et moins formelle »

1ère approche : Analyse sociodémographique

Evolution de la population du territoire de la CCLA

	1990	1999	2010	évolution annuelle 1990/1999	évolution annuelle 1999/2010
CCLA	3711	4156	5548	1,30%	2,70%
APS	21242	23312	29004	1,00%	2,00%
Savoie	348261	373350	414959	0,80%	1,00%

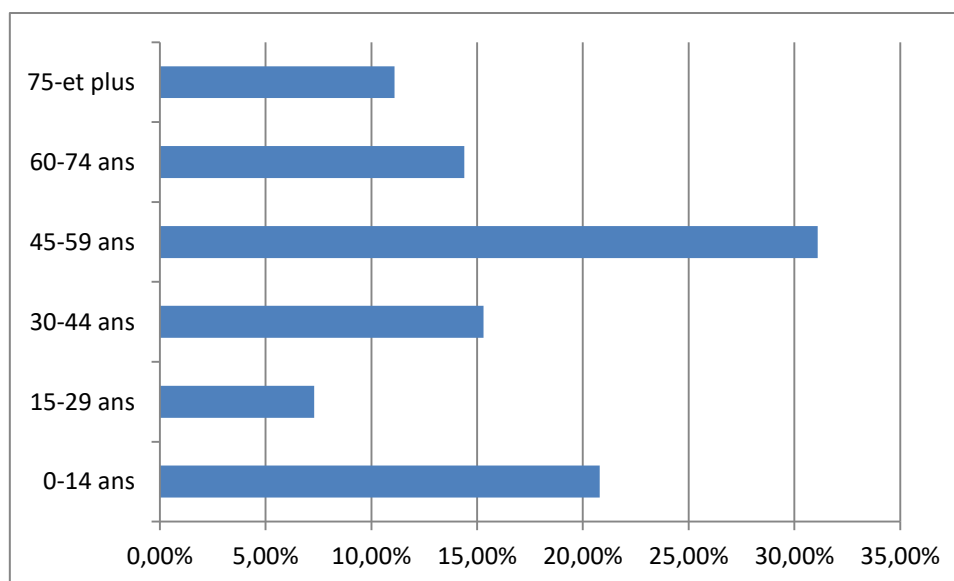


Source : INSEE RGP 2010

La population du territoire a cru de manière très importante de 1990 à 2010, bien au-delà de la moyenne départementale et plus que sur le reste de l'Avant Pays Savoyard. C'est un territoire en plein développement.

Contribution de la tranche d'âge à la croissance démographique 1999/2010 pour le territoire de la CCLA

0-14 ans	20,80%
15-29 ans	7,30%
30-44 ans	15,30%
45-59 ans	31,10%
60-74 ans	14,40%
75-et plus	11,10%
	100,00%



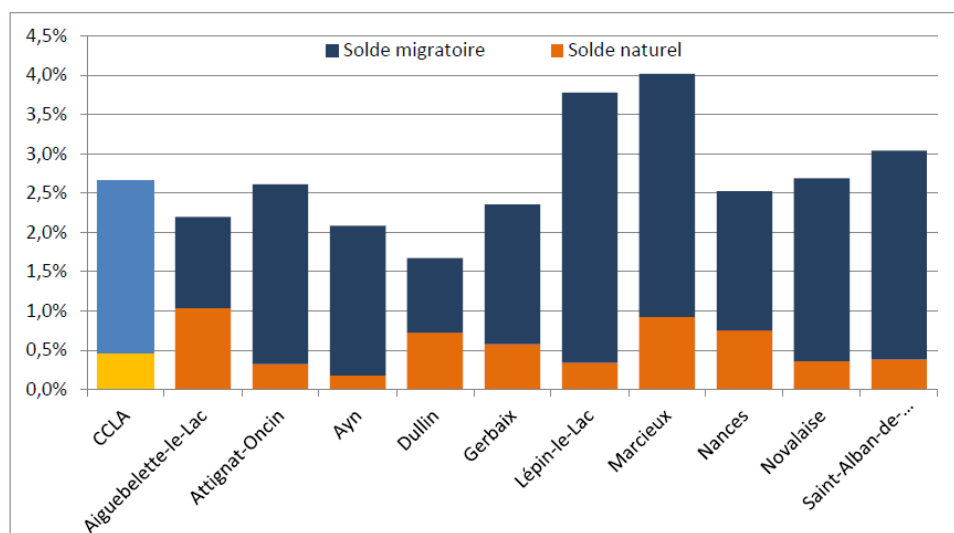
Source : INSEE MGP 1999 et 2010

Le territoire est nettement composé de familles avec des enfants (moins de 15 ans et 45-59 ans surreprésentés). A l'inverse la part des 15-29 ans est faible du fait que cette population quitte le territoire pour rejoindre des pôles urbains afin de suivre leurs études, ou d'exercer leurs premiers emplois.

Caractéristique démographique des communes de la CCLA 2010

Caractéristiques démographiques des communes de la CCLA en 2010

L'apport migratoire est le moteur de la croissance démographique de la CCLA. Il contribue à plus de 80 % à la croissance démographique du territoire. L'ensemble des communes est concerné.

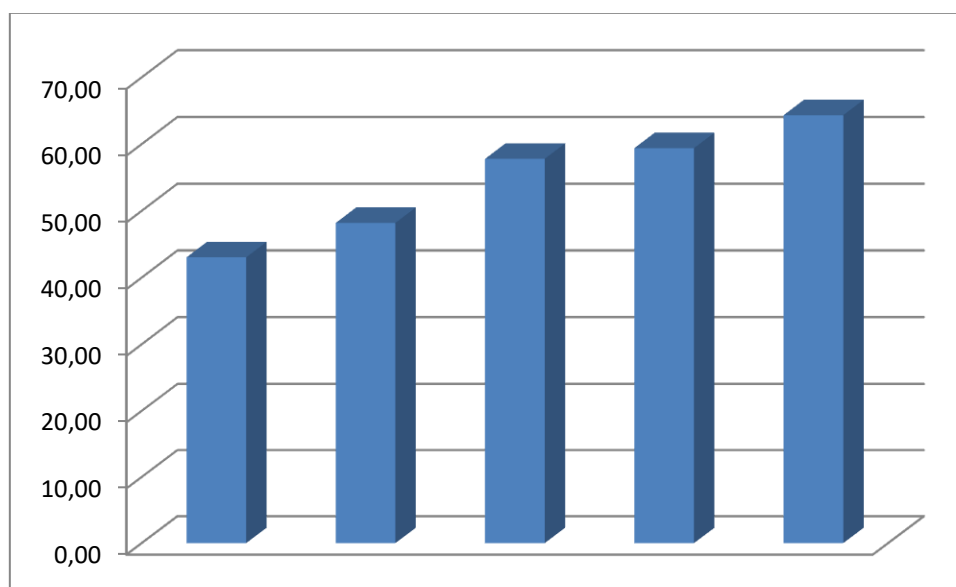


Source : INSEE RGP 2010

Source : MDP éléments de cadrage mise à jour 2013

Densité de population du territoire

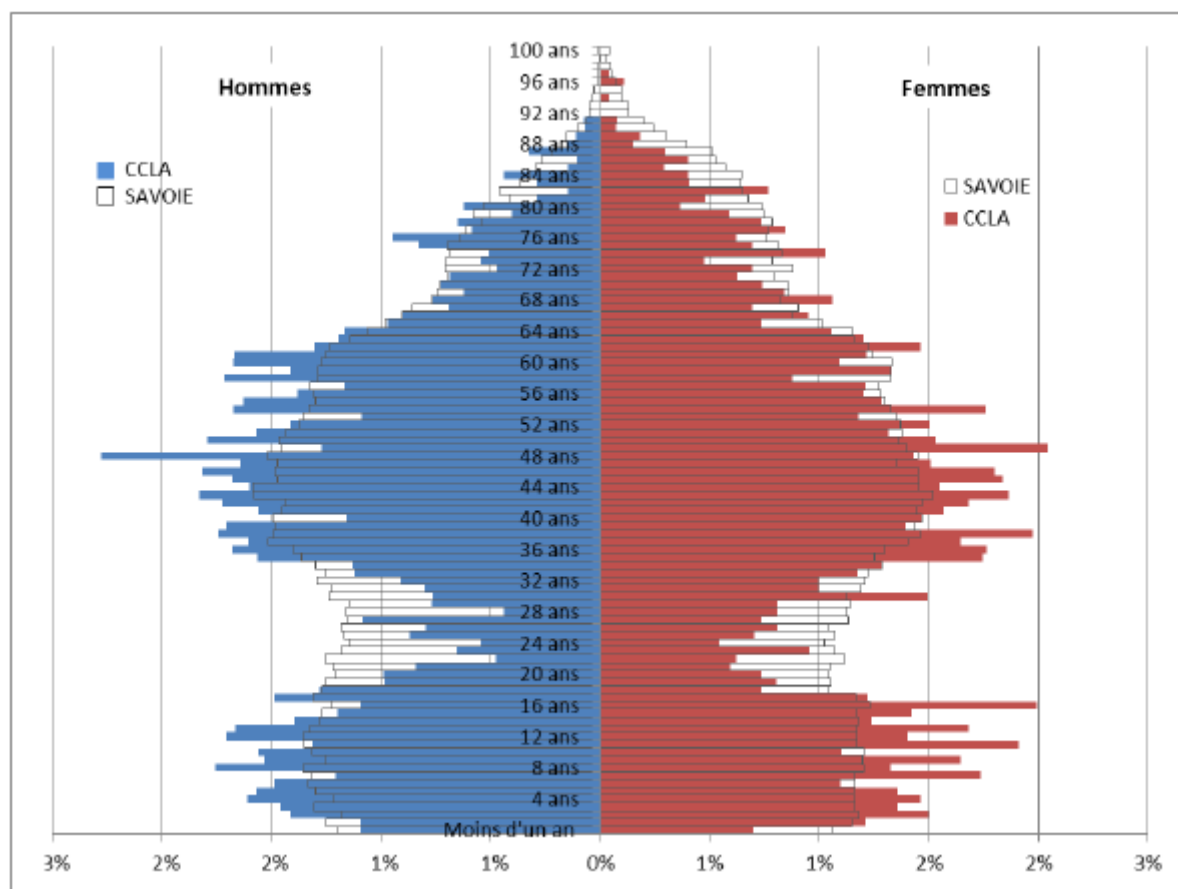
superficie (8625 km ²)	1990	1999	2006	2008	2010
nb d'habitants	3711	4156	4984	5122	5548
densité	43,03	48,19	57,79	59,39	64,32



Sources : INSEE, SMAPS

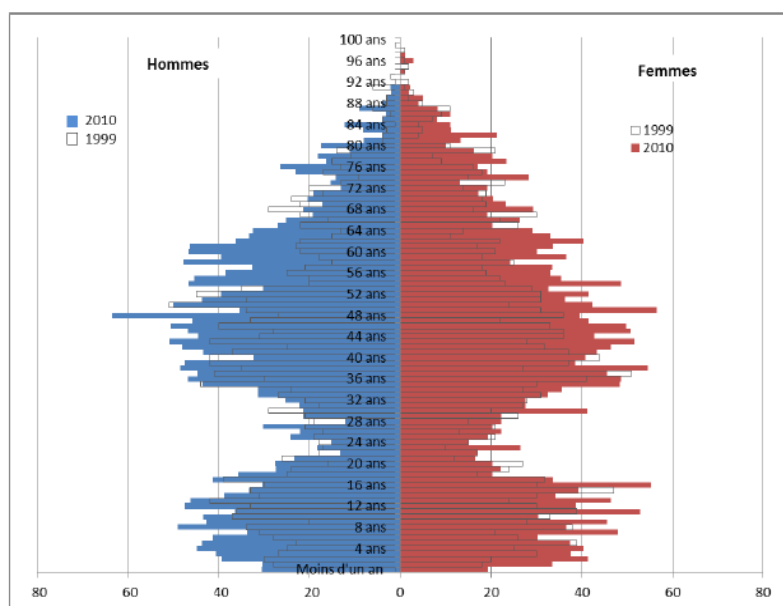
Le territoire a vu sa densité de population augmenter considérablement en 20 ans (+49.48 %). Elle demeure toujours un territoire rural avec une physionomie de hameaux. (France 98.8 hab/km²)

Pyramide des âges



Source : INSEE RGP 2010

Pyramide des âges de la CCLA en 1999 et 2010



Entre 1999 et 2010, le poids démographique des moins de 16 ans et des actifs de 36-59 ans s'est accru.

La tranche d'âge des actifs de 35-50 ans, déjà importante en 1999, est « montée » pour venir grossir les effectifs chez les plus de 55 ans en 2010. Mais le territoire accueille toujours plus de personnes actives ce qui continue également à augmenter l'effectif de cette tranche d'âge.

Viellissement de population : une stabilité des effectifs devrait s'observer durant les 15 prochaines années mais, au-delà, le phénomène devrait s'accroître avec l'arrivée importante d'actifs à l'âge de la retraite.

Comparatif CSP 2016 CCLA/APS/Savoie

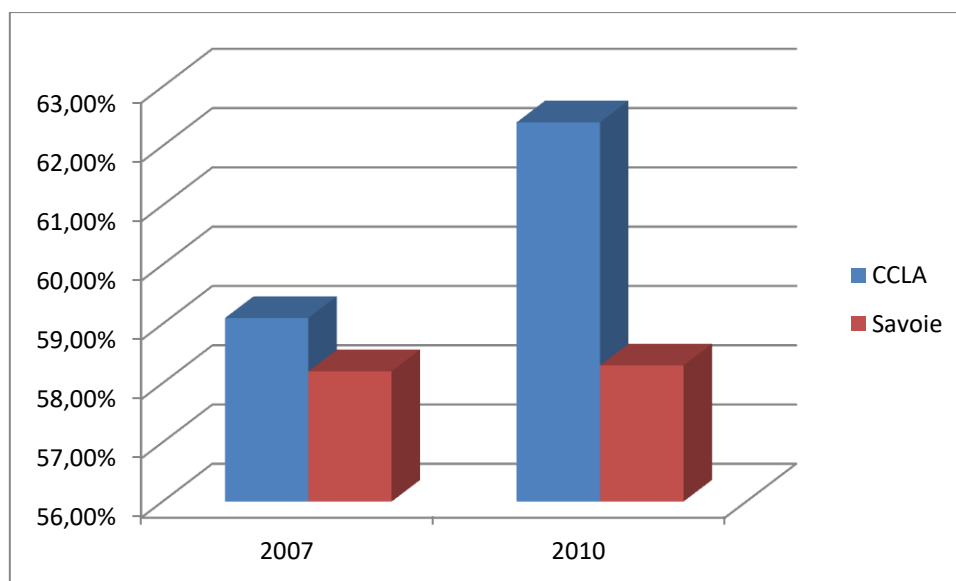
	CCLA	APS	Savoie
agriculteurs...	2%	1%	1%
artisans, commerçants, chefs d'entreprises...	6%	5%	5%
cadres, professions intermédiaires supérieures...	10%	7%	8%
professions intermédiaires...	21%	17%	16%
employés...	13%	16%	17%
ouvriers...	11%	14%	13%
retraités...	27%	28%	27%
autres...	11%	12%	14%

Source : CAF 2016

Le territoire de la CCLA compte davantage d'agriculteurs, de cadres et de professions intermédiaires que dans l'Avant Pays Savoyard et dans la Savoie. La part des ouvriers et employés est moindre que dans l'Avant Pays Savoyard et dans la Savoie.

Part des foyers fiscaux imposables

	2007	2010
CCLA	59,10%	62,40%
Savoie	58,20%	58,30%

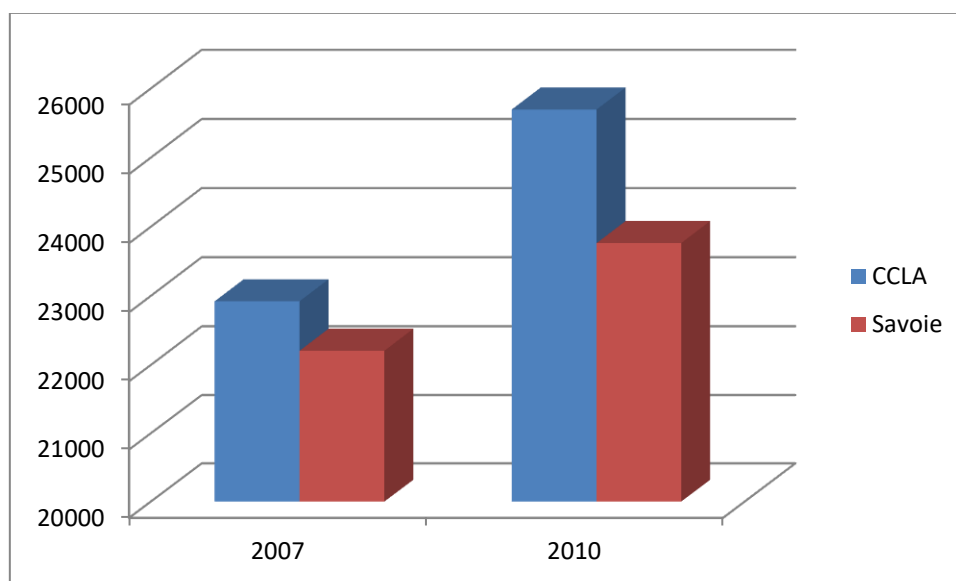


Source : Minefi

Alors qu'elle était légèrement supérieure à la moyenne départementale, la part des foyers imposables s'est nettement accrue sur le territoire.

Revenu moyen par foyer fiscal

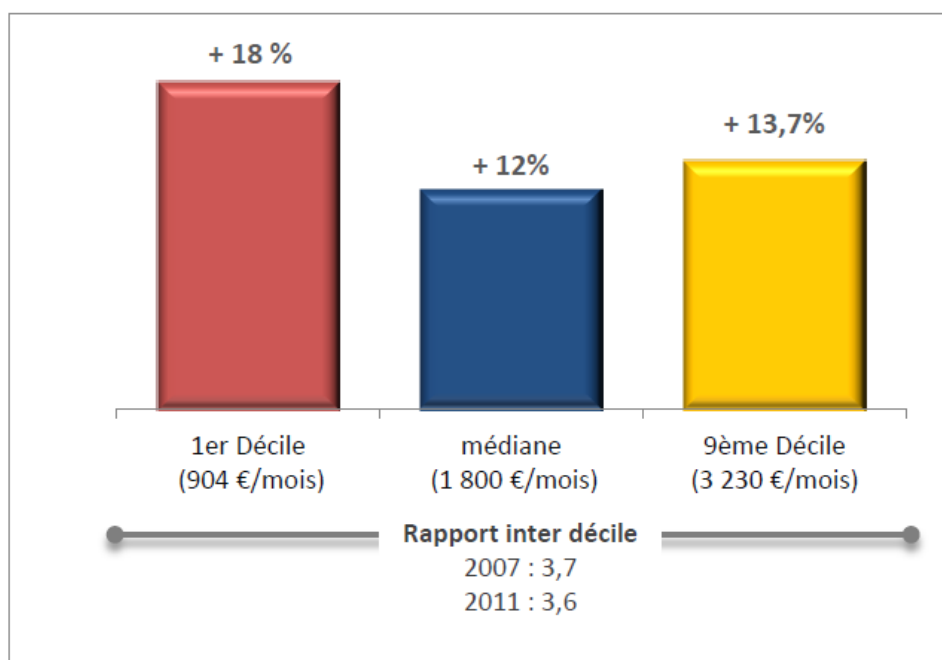
	2007	2010
CCLA	22 919	25 694
Savoie	22 204	23 762



Source : Minefi

Alors qu'il était légèrement supérieur à la moyenne départementale, le revenu moyen par foyer fiscal s'est nettement accru (+12.1% contre +7% dans le département).

Evolutions des revenus des habitants entre 2007 et 2011

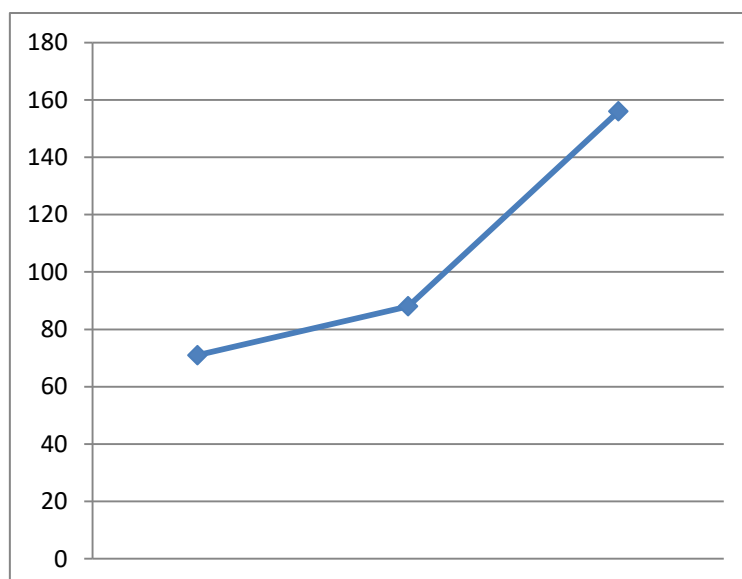


Source : INSEE, RFL 2011

Le rapport inter décile est, en 2011, seulement de 3.6 pour la CCLA (4.2 pour la Savoie et 5.6 pour la France) : l'écart entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles est donc limité. Ce rapport inter décile évolue peu (3.7 en 2007 et 3.6 en 2011). On constate, par contre, que la part du premier décile est en très forte évolution (+18.0 %) et celle du 9^{ème} décile aussi dans une moindre mesure mais davantage que la médiane : les revenus du territoire ont donc tendance à s'accroître dans les 2 extrêmes (les plus faibles et dans une moindre mesure les plus élevés).

Evolution du nombre d'allocataires RSA sur le territoire

années	2009	2012	2016
nombre de bénéficiaires RSA	71	88	156



Source : CAF

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de manière très importante (+120 % de 2009 à 2016) bien au-delà de l'augmentation du nombre d'habitants.

Revenu par Unité de Consommation 2016

Le RUC (Revenu par Unité de Consommation) est un indicateur choisi par la CNAF prenant en compte les revenus et la composition des familles.

	CCLA	APS	Savoie
RUC < 0,5 SMIC	6%	6%	8%
0,5 <= RUC < 0,75	8%	11%	13%
0,75 <= RUC < 1	10%	14%	16%
1 <= RUC < 1,5	29%	33%	33%
1,5 <= RUC	47%	36%	31%
TOTAL	100%	100%	101%

Source : allocataires CAF 2016 (766 familles concernées dans la CCLA)

Le RUC des familles de la CCLA est assez similaire à celui des familles de l'APS et de la Savoie pour les familles à « très bas revenus ». Il est par contre très inférieur pour les familles à « bas revenus » et « médian » et très supérieur pour les familles à « hauts revenus ».

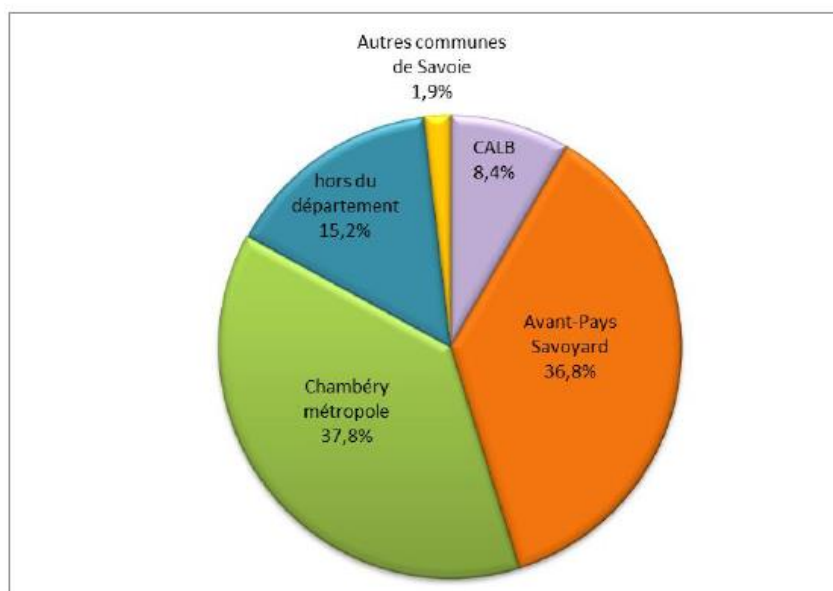
Migration domicile travail

Nombre d'actifs occupés résidant dans la CCLA en 2010	2 473
> travaillant sur le territoire de la CCLA	668
> travaillant en Savoie, hors CCLA	1 358
> travaillant hors Savoie	363

Source : INSEE 2010

27% des actifs occupés de la CCLA travaillent sur leur territoire de résidence

Lieu de travail des actifs résidents dans la CCLA en 2010



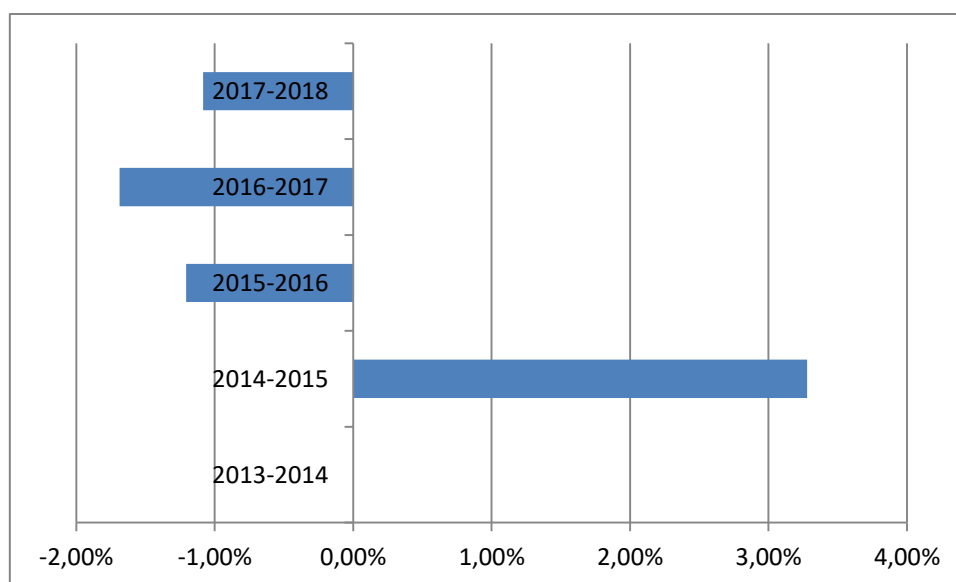
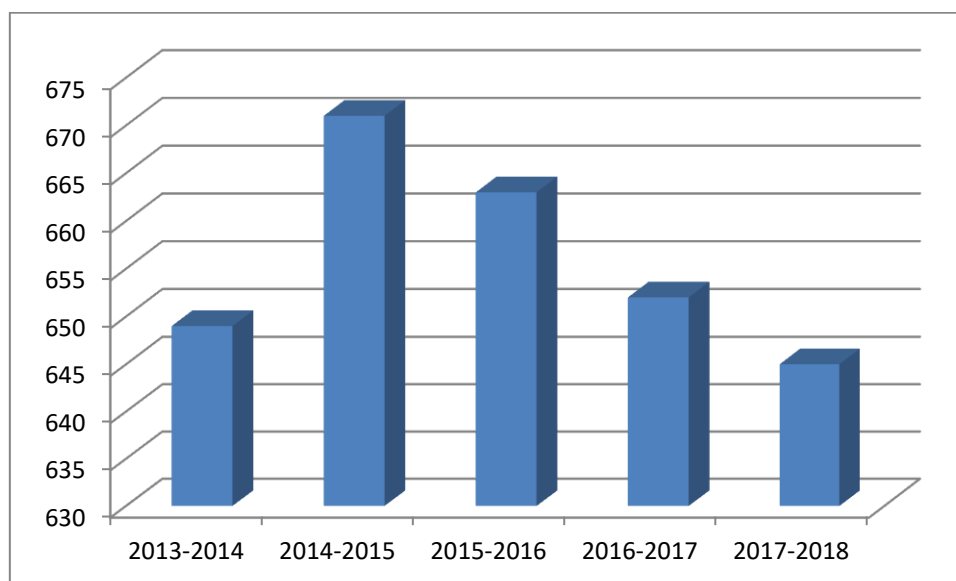
Source : INSEE 2010

	1999	2010
CALB	5,3%	8,4%
Avant-Pays Savoyard	43,6%	36,8%
Chambéry métropole	35,0%	37,8%
hors du département	14,1%	15,2%
Autres communes de Savoie	1,9%	1,9%

Plus d'un actif sur trois de la CCLA se rend dans l'agglomération de Chambéry pour travailler. La part des emplois, pourvus dans l'Avant Pays Savoyard, diminue au profit des agglomérations de Savoie, renforçant le côté résidentiel du territoire.

Evolution de la population scolaire du territoire : Ecoles

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	ECART N/N-1
2013-2014	15	76	80	79	83	68	85	90	73	649	
2014-2015	4	89	72	87	79	87	74	90	89	671	3,28%
2015-2016	0	72	88	74	91	78	89	78	93	663	-1,21%
2016-2017	7	78	77	82	74	95	72	88	79	652	-1,69%
2017-2018	1	67	81	78	83	75	100	73	87	645	-1,09%



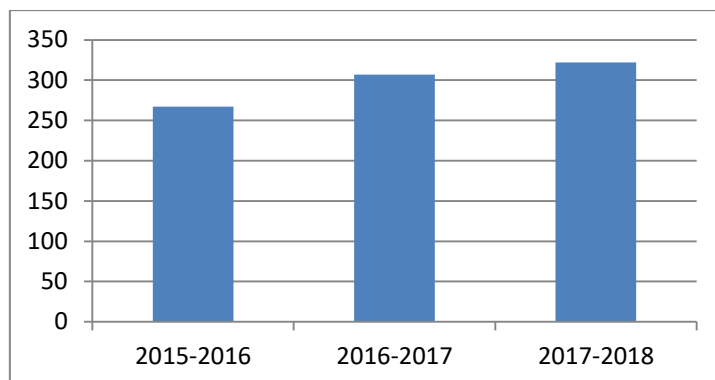
Source : Ecoles du territoire du lac d'Aiguebelette

La population scolaire du territoire connaît d'importantes variations. On constate une lente érosion de la population scolaire sur le territoire depuis 2015.

Evolution de la population scolaire : Collèges

Collège de l'Epine Novalaise

	TOTAL	6èmes	5èmes	4èmes	3èmes
2015-2016	267	79	76	65	47
2016-2017	307	96	78	72	61
2017-2018	322	71	96	78	77



Source : Collège de l'Epine - Novalaise

Collège Saint Bruno Entre-deux-Guiers

Nombre de jeunes scolarisés en 2017-2018	Aiguebelette le Lac	Attignat Oncin	Ayn	Dullin	Gerbaix	Lépin le Lac	Marcieux	Nances	Novalaise	Saint Alban de Montbel	Total
6 ^{ème}		2	1	2				2	3		10
5 ^{ème}				1					2		3
4 ^{ème}		4	3	2					4	2	15
3 ^{ème}		1				2		2	4	2	11
Total	0	7	4	5	0	2	0	4	13	4	39

Source : Collège Saint Bruno à Entre-Deux-Guiers

Collège Béatrice de Savoie Les Echelles

Nombre de jeunes scolarisés en 2017 2018	Aiguebelette le Lac	Attignat Oncin	Ayn	Dullin	Gerbaix	Lépin le Lac	Marcieux	Nances	Novalaise	Saint Alban de Montbel	Total
6 ^{ème}		4									4
5 ^{ème}		2									2
4 ^{ème}		12									12
3 ^{ème}		4									4
Total	0	22	0	0	0	0	0	0	0	0	22

Source : collège Béatrice de Savoie aux Echelles

La carte scolaire du Collège de l'Epine inclut l'ensemble de la CCLA (à l'exception des élèves d'Attignat Oncin qui sont scolarisés au collège des Echelles), ainsi que la commune de la Bridoire. Certaines familles font le choix de scolariser leur adolescent au Collège privé Saint Bruno d'Entre-deux- Guiers (39 jeunes en 2017-2018) et au Collège Béatrice de Savoie des Echelles (22 jeunes en 2017-2018). Les autres scolarisations sont marginales.

Concernant le Collège de l'Epine à Novalaise, on constate une forte augmentation du nombre de jeunes accueillis (+20% en 3 ans) et une grande fluctuation des effectifs par cohorte (jeunes nés en 2005 en sur numéraire).

Compte tenu des effectifs actuels de primaire, et si le solde migratoire du territoire continue à augmenter, le nombre de jeunes scolarisés au collège devrait se stabiliser sur les 3 prochaines années scolaires.

Données CAF 2016 concernant les allocataires

Données CAF 2016	CCLA	APS	Savoie
Population	5 607	29 856	421 321
Allocataires	798	4 667	72 887
Allocataires/population	14,23%	15,63%	17,30%
Allocataires et conjoints	1 329	7 427	107 805
Allocataires et conjoints/population	23,70%	24,88%	25,59%
Taux de couverture CAF	46,40%	47,40%	45,80%

Données CAF 2016	CCLA	APS	Savoie
Taux de régime général	99,50%	99,60%	99,70%
Taux d'activité des allocataires et conjoints 25-49 ans femme	87,00%	83,00%	80,00%
Taux d'activité des allocataires et conjoints 25-49 ans homme	93,00%	93,00%	90,00%
Familles bénéficiaires réduction d'activité pour garde d'enfants	20	98	1101
Familles bénéficiaires réduction d'activité pour garde d'enfants/population	0,36%	0,33%	0,26%
Familles bénéficiaires accueil chez une assistante maternelle	114	559	5640
Familles bénéficiaires accueil chez une assistante maternelle/population	2,03%	1,87%	1,34%
Familles bénéficiaires accueil à domicile et structure	0	21	562
Familles bénéficiaires accueil à domicile et structure/population	0,00%	0,07%	0,13%
Familles bénéficiaires PAJE	194	1022	13309
Familles bénéficiaires PAJE/population	3,46%	3,42%	3,16%
allocataires bénéficiaires AAH	37	317	6064
allocataires bénéficiaires AAH/population	0,66%	1,06%	1,44%
population couverte bénéficiaires AAH	51	488	8669
population couverte bénéficiaires AAH/population	0,91%	1,63%	2,06%
Bénéficiaires ARS	197	1305	16698
Bénéficiaires ARS/population	3,51%	4,37%	3,96%
Parents mono actifs avec enfants de moins de 6 ans	439	2225	28254
Parents mono actifs avec enfants de moins de 6 ans/population	7,83%	7,45%	6,71%
Parents mono actifs avec enfants de 6-17 ans	1056	5284	61888
Parents mono actifs avec enfants de 6-17 ans/population	18,83%	17,70%	14,69%

La CCLA compte nettement moins d'allocataires que dans le reste de l'APS et de la Savoie. Le taux de régime général est légèrement inférieur à la moyenne départementale (peut être dû à la présence d'un nombre d'agriculteurs supérieure). Le taux d'activité des allocataires femme est très supérieur à la moyenne de la Savoie. Le nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA et de l'AAH est très inférieur à la moyenne de la Savoie. Le nombre de parents mono actifs est sensiblement supérieur à la moyenne de la Savoie.

Données CAF 2016 concernant le logement

Données CAF 2016	CCLA	APS	Savoie
population	5 607	29 856	421 321
Aides au logement dans le parc public	49	556	14128
Aides au logement dans le parc public/population	0,87%	1,86%	3,35%
Aides au logement dans le parc privé	91	653	14180
Aides au logement dans le parc privé/population	1,62%	2,19%	3,37%
Aides au logement en accession	27	251	1828
Aides au logement en accession/population	0,48%	0,84%	0,43%
Aides au logement en foyer	12	160	3280
Aides au logement en foyer/population	0,21%	0,54%	0,78%
Bénéficiaires de l'APL	73	785	18034
Bénéficiaires de l'APL/population	1,30%	2,63%	4,28%
Bénéficiaires de l'ALS	40	411	10808
Bénéficiaires de l'ALS/population	0,71%	1,38%	2,57%
Bénéficiaires de l'ALF	67	424	4578
Bénéficiaires de l'ALF/population	1,19%	1,42%	1,09%

Le territoire est largement composé de propriétaires résidents et la part de logements sociaux se situe en dessous de la moyenne départementale ; par conséquent la part de l'aide au logement est inférieure sur le territoire à la Savoie (sauf pour l'accession à la propriété).

2. Deuxième approche : analyse « illustrée »

Un groupe de travail composé d'administrateurs et de professionnelles a souhaité aborder les éléments statistiques du territoire de manière plus « illustrée et moins formelle ». Pour ce faire, ils ont traité les éléments récoltés sous la forme d'un jeu de superposition de transparents.

5 cartes sont proposées pour représenter ce travail. Cf. Annexe 5:

- Cartes 1 : Représentation des déplacements des enfants et des jeunes
- Cartes 2 : Représentation des déplacements des adultes
- Cartes 3 : Représentation du Dynamisme du territoire de la CCLA, à travers sa population, ses commerces et ses services
- Cartes 4 : Représentation des lieux d'intervention du Centre Social à travers ses activités permanentes et ponctuelles et son nombre d'adhérents
- Cartes 5 : Représentation de l'évolution du territoire à partir du SCOT (septembre 2013)

Carte n°1 : Représentation des déplacements des enfants et des jeunes

Cette carte permet de repérer les flux vers les différents modes de garde, vers les écoles, les collèges et les lycées.

Le nombre d'enfants au multi-accueil, le nombre d'assistantes maternelles par commune, le nombre d'élèves scolarisés par école du territoire sont représentés.

Multi-accueil : 42 enfants accueillis à Novalaise et 25 accueillis à Lépin.

Assistantes maternelles : 42 dont 17 à Novalaise.

On peut observer un nombre plus élevé d'enfants accueillis au multi accueil en provenance des communes pour lesquelles le nombre d'assistante maternelle est faible.

Ecoles :

Novalaise : 92 élèves en Maternelle, 181 élèves en Primaire Ecole Publique.

137 élèves à l'Ecole Privée Notre Dame.

Ecoles Ayn/Dullin : 58 élèves

Ecole st Alban de Montbel : 79 élèves

Ecole de Lépin le Lac/Le gué les Planches : 33 élèves

Ecole Attignat Oncin : 74 élèves

On note la particularité des communes avec ou sans école (3 communes : Aiguebelette, Gerbaix et Marcieux pour lesquelles la scolarisation est à Novalaise).

Pour les enfants d'Aiguebelette le Lac, la scolarisation est organisée à Novalaise et non dans la commune la plus proche géographiquement.

Collèges :

Un flux d'élèves collégiens se fait en direction de Novalaise, établissement secondaire public (307).

Une cinquantaine d'élèves sortent du territoire pour se rendre aux Collèges d' Entre-Deux-Guiers et des Echelles, hors de la CCLA. Nous avons évalué ce nombre en fonction du bus qui est de cinquante places.

Les collégiens domiciliés à Attignat-Oncin sont scolarisés au Collège des Echelles, ce qui est prévu par la « Carte scolaire ».

Lycées :

Pour les élèves lycéens, il y a un flux important en direction de Chambéry vers plusieurs établissements (Monge, Vaugelas, Louis Armand, Saint Ambroise...) et on peut le supposer, vers Pont de Beauvoisin pour les élèves en bordure de Communauté de Communes.

Les lycéens sortant de la CCLA pour leur scolarisation sont moins présents sur le territoire. Leur bassin de vie est en dehors de la CCLA, chiffres confirmés par les données de l'INSEE (tranche des 15/29 ans) et constat également fait par le Centre Social que les « grands jeunes poussent peu les portes » de la structure.

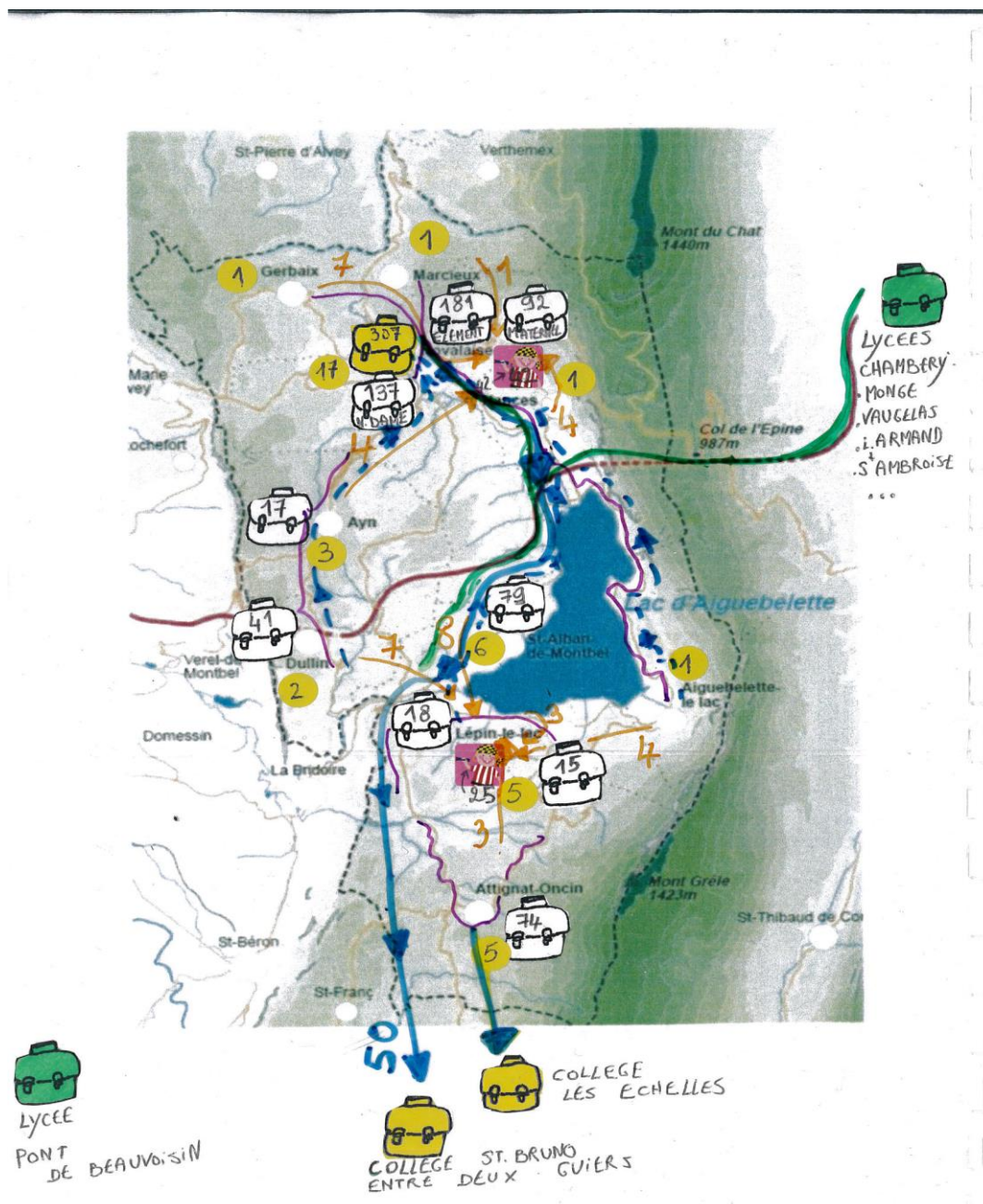
De façon globale sur cette carte, on peut repérer que l'organisation scolaire nécessite une organisation familiale.

On remarque une bonne répartition des écoles sur le territoire, qui permet une scolarisation de proximité pour les plus jeunes. Plus l'enfant grandit, plus la distance domicile/établissement scolaire augmente.

La proportion du nombre d'élèves scolarisés par rapport au nombre d'habitants permet de repérer que les communes d'Attignat-Oncin et St Alban de Montbel sont deux villages avec des familles ayant de jeunes enfants.

Quelques difficultés rencontrées :

- Des éléments nous sont parvenus tardivement et de ce fait n'ont pas pu être exploités.
- Nous savons, grâce aux témoignages de certaines familles et à notre connaissance du territoire, que les jeunes domiciliés en bordure de la Communauté de Communes sortent du territoire pour se rendre au Lycée de Pont de Beauvoisin.



Cf. Cartes en annexe

Carte n°2 : Représentation des déplacements des adultes

Cette carte permet de repérer les flux vers le travail.

Le nombre de voyageurs est représenté, en BUS, en TRAIN et en VOITURE (Gare de péage d'Aiguebelette, tunnel du Chat et tunnel de St Thibaud de Couz).

668 personnes restent sur le territoire pour y travailler soit 28% des actifs occupés (2 389 actifs en totalité).

Le lieu de travail le plus fréquent reste Chambéry pour 38% des actifs occupés (902 personnes sur 2 389 actifs).

Les transports en commun par bus sont limités à 7 allers et 9 retours /jour entre

Novalaise/Nances/St Alban de Montbel et Chambéry centre-ville.

On peut en déduire que cette offre de transport reste limitée et ne permet pas de répondre à tous les rythmes professionnels et tous les lieux (Agglomération chambérienne).

L'offre de transport par le train est plus importante et plus régulière mais nécessite un déplacement au sud du Lac en direction de la gare de Lépin le Lac.

Le mode de déplacement privilégié sur notre territoire reste la voiture.

L'observatoire des Déplacements en Savoie :

95 % des ménages ont 1 voiture ou plus (88 % en Savoie)

54 % des ménages ont 2 voitures ou plus (39 % en Savoie)

Quelques difficultés rencontrées :

- Nous n'avons pas pu représenter les déplacements des adultes uniquement en direction du travail. (Les flux de circulation liés au travail et ceux liés au tourisme étant confondus)
- Nous n'avons pas représenté la Gare d'Aiguebelette le Lac, nous avons pris en référence le document MDP 2013, où l'offre ferroviaire propose les gares : Lépin le Lac, Pont de Beauvoisin et St Béron.
- Nous avons pu repérer sur les lignes de transports en commun, qu'il y a 7 allées et 9 retours par jour. Cependant, nous n'avons pas pu distinguer les lycéens des touristes ou encore des personnes sortant du territoire pour aller travailler.
- Le Conseil Département avait été interrogée dans l'objectif de connaître le nombre de lycéens empruntant les transports pour se rendre aux lycées hors territoire. Nous n'avons pas pu récolter ces informations.
- Nous ne pouvons pas affiner nos réponses en terme de transports (bus, train...) car parmi les voyageurs peuvent être confondus touristes, lycéens etc...

Carte n°3 : Représentation du Dynamisme du territoire de la CCLA à travers sa population, ses commerces et ses services

Cette carte permet de repérer le rapport entre le nombre d'habitants et l'implantation des commerces et des services.

La CCLA est un territoire dynamique avec une vie associative riche.

Novalaise avec ses 1 942 habitants reste le principal lieu d'implantation des associations (74), des commerces (19) et des services de Santé (7).

On peut noter que les services et les commerces sont répartis sur le territoire mais que, par contre, les services de Santé sont plutôt concentrés à Novalaise et St Alban de Montbel.

Les prévisions du SCOT sur le développement des communes de la CCLA sont représentées :

Gerbaix-Novalaise-Nances = Pôle d'équilibre / zone des villages polarisés

Lépin-le-Lac = Pôle Relais

On peut imaginer que ce seront deux zones amenées à se développer au niveau démographique et avec l'implantation de nouveaux commerces et services.

Quelques difficultés rencontrées :

- Nous avons fait le choix de réunir les activités ponctuelles et régulières pour ne pas charger la lisibilité de la carte.

- Nos années de références sont différentes en fonction des données :

Les habitants : référence INSEE 2012

L'Accueil de loisirs du Centre Social AEL : référence des quatre années du précédent projet social

Les activités permanentes et ponctuelles du CS AEL : référence année 2016

Les adhérents du CSAEL : référence juin 2017

Cinéma été : référence 2016

Accompagnement à la scolarité organisé dans les écoles de Lépin, Attignat Oncin, Ayn, Notre Dame : Référence année 2016

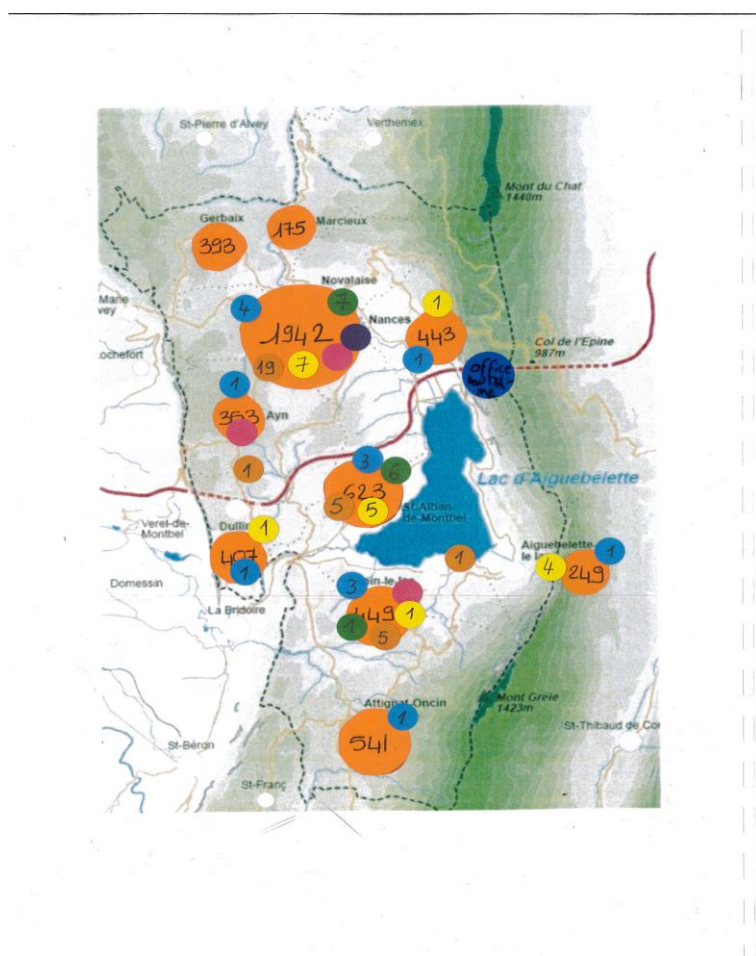
Accompagnement à la scolarité collège de Novalaise : référence année 2017

Nombre d'associations par commune : registre enregistré en 2017 en préfecture

Pour toutes les autres activités les références datent de l'année 2017.

- Pour la notion de santé, nous avons fait le choix de répertorier à la fois les pharmacies, les kinésithérapeutes, les médecins, les infirmières et les ostéopathes pour plus de lisibilité.

- Pour les lieux de tourisme quant à eux, nous avons pris la décision de compter uniquement les campings et les hôtels permanents (les gîtes et chambres d'hôtes non inclus)



Cf. cartes en annexe

Carte n°4 : Le Centre Social sur le territoire.

Cette carte permet de repérer les lieux d'intervention du Centre Social à travers ses activités permanentes et ponctuelles et son nombre d'adhérents.

On note que :

Les Accueils de loisirs ont eu lieu sur plusieurs communes au cours des 4 années du précédent projet social, excepté au Sud du Lac, à Lépin le Lac, Aiguebelette le Lac et Attignat-Oncin.

Le LAEP intervient sur 3 lieux : Marcieux, Novalaise et St Alban de Montbel (jusqu'en juin 2017).

En septembre 2017, le groupe du LAEP de St Alban de Montbel change de lieu et s'installe à Aiguebelette.

Les éducateurs sportifs interviennent sur tout le territoire dans les communes où se trouvent des écoles et à St Alban de Montbel pour l'activité Cirque.

Ils n'interviennent donc pas à Aiguebelette, Gerbaix, Nances et Marcieux.

L'activité peinture a lieu pour les enfants à Novalaise et pour les adultes à Marcieux.

Le Cinéma a lieu à Novalaise pendant l'année scolaire et en été, il est proposé sous la forme de projections plein air choisies par les communes de Nances et Dullin.

L'atelier cuisine «Saveurs plurielles» s'organise à Ayn.

L'accompagnement à la scolarité est organisé dans les écoles d'Attignat-Oncin, Ayn, Lépin et Novalaise (Notre Dame) et au Collège de Novalaise.

Les activités sportives Aérodance, Cardiotraining, Badminton, Gym d'entretien sont proposées à Novalaise. La gym douce a lieu à Lépin le Lac.

Les permanences Point Relais CAF, rendez-vous avec la CESF de la CAF, la MLJ et les entretiens pour l'Accompagnement individualisé ont lieu dans les locaux du Centre Social.

Concernant le nombre d'adhérents à l'Association, on note que :

7,6 % de la population de Novalaise est adhérente

Dans les communes voisines de Novalaise, Gerbaix, Nances et Marcieux autour de 5 % sont adhérents.

En s'éloignant du Centre Social, le % diminue : Ayn, Dullin et St Alban de Montbel autour de 4 %

Aiguebelette, Lépin et Attignat-Oncin autour de 2 %.

On peut repérer également un nombre d'adhérents venant des communautés de Communes de Yenne (19 adhérents) et de Val Guiers (18).

Cette carte peut donner des pistes au Centre Social sur les lieux où elle pourrait développer ses activités (Sud du Lac) et donne des pistes de partenariat avec les autres communautés de communes par exemple.

Carte n° 5 : Représentation du territoire à travers la projection du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale / septembre 2013).

Cette carte permet de repérer les villages relais et polarisés et d'imaginer des perspectives quant à l'arrivée de nouveaux habitants et l'aménagement de l'habitat.

SCOT : document d'urbanisme qui détermine à l'échelle de notre territoire, un projet qui met en cohérence les politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial et

de paysage.

On peut noter en matière d'habitat que le SCOT nomme principalement les communes de Lépin le Lac et de Nances / Gerbaix avec Novalaise.

LEPIN LE LAC se trouve sur des axes de communication routiers et ferrés. La commune est reconnue par le SCOT en position « relais » entre les villages et les bourgs et sera renforcée dans sa capacité d'accueil.

NANCES / GERBAIX sont définis comme des villages « polarisés », c'est à dire amenés à jouer un rôle en terme d'accueil de l'habitat et en terme de développement économique, venant en soutien à Novalaise.

NOVALAISE reste un « Pôle d'équilibre » préservé et partagera l'effort quant à l'accueil de la population et à l'implantation de nouveaux logements avec Nances et Gerbaix (du fait de la proximité géographique avec des flux importants et des liens fonctionnels par les commerces, les écoles et les équipements ...).

Le SCOT permet de penser le renouvellement démographique en le maîtrisant.

Actuellement, 32 000 habitants dans l'Avant Pays Savoyard.

La projection sur 20 ans serait de 18 000 personnes de plus.

Le SCOT par sa politique d'urbanisme envisage une augmentation de la population de 10 000 habitants.

On note sur la carte des corridors biologiques et des réservoirs de biodiversité. Ils visent à garantir la préservation des espaces agricoles et naturels.

Ces couloirs non constructibles permettent de stopper le « mitage » des constructions et l'étalement de l'habitat qui met en péril l'écosystème et les espaces stratégiques pour l'agriculture.

Les enjeux du territoire sont de stabiliser la population et de préserver la qualité de vie, clé de voûte de l'attractivité de l'Avant Pays Savoyard.

Pour le Centre Social, ces objectifs peuvent dessiner des pistes à développer :

- Penser à « l'isolement » pour les communes qui ne sont pas nommées dans le SCOT, mode de transport, lieu d'intervention du Centre Social
- Sensibiliser la population sur la biodiversité, les couloirs écologiques : l'environnement, la place de l'agriculture dans le local.

Les principaux éléments de synthèse des cartes :

- La scolarisation est organisée à proximité pour les enfants les plus jeunes et de plus en plus éloignée du domicile quand ils grandissent.

- Les flux principaux sont en direction de Novalaise pour les collégiens et de Chambéry pour les lycéens.

-Le bassin de vie des lycéens est extérieur à la CCLA, compte tenu de leur scolarité et de leurs activités.

-L'organisation familiale et professionnelle provoque de nombreux flux sur la CCLA (vers les modes de garde, les écoles, le travail ...).

- 28% des actifs restent sur le territoire pour y travailler
- 38% travaillent à Chambéry
- Les transports en commun sont peu développés dans un territoire qui bouge beaucoup.
- Nécessité d'avoir une ou plusieurs voitures.
- La CCLA est un territoire dynamique avec de nombreuses associations.
- Novalaise est la commune des principaux services.
On peut noter que St Alban de Montbel a également des services de Santé.
- Les communes d'Attignat-Oncin et de St Alban de Montbel sont les plus jeunes, compte tenu du nombre de familles avec de jeunes enfants scolarisés.
- Le Centre Social a circulé sur le territoire au cours des 4 années du précédent projet sauf au Sud du Lac.
- Le nombre d'adhérents au Centre Social est le plus élevé pour les habitants de Novalaise et pour les communes limitrophes.
7,6% des habitants de Novalaise sont adhérents à l'association.
On peut noter des adhésions pour les habitants des communautés de communes voisines (Coeur de Chartreuse, Val Guiers et Yenne).
- Le SCOT permet une projection économique et démographique pour les communes de Gerbaix, Nances et Lépin.

❖ Interrogation des habitants sur leur vision du territoire

Dans le cadre de cette phase de diagnostic, il a été décidé d'engager une démarche d'enquête dynamique auprès des habitants de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, afin de recueillir leur vision du territoire. Nous avons créé un jeu de cartes permettant, sous une forme d'animation ludique, l'interrogation des habitants soit par une approche individuelle, soit par une approche collective et à partir de 11 thématiques validées :

- Services publics
- CCLA bassin d'emploi
- Grands jeunes
- Accès à l'information
- Lieux et occasions de rencontre
- Transports

- Activités enfants hors temps scolaires
- Personnes âgées
- Soins et santé
- Loisirs
- Sports

Les lieux et espaces choisis pour animer ce travail étaient : 4 marchés le dimanche matin à Novalaise, 4 également le dimanche matin à Lépin le Lac, 2 séances de cinéma le dimanche soir, 3 sorties d'écoles du territoire (Saint Alban de Montbel, Attignat Oncin et Novalaise) 2 plages du bord du lac.

Nous avons également envisagé de proposer deux espaces d'animation collective, auprès de petits groupes d'habitants, le premier lors de la manifestation de la Sportivale organisée en mai et l'autre dans le cadre de la matinée d'inscriptions aux Accueils de loisirs de l'été. Bien que très intéressantes en théorie, ces deux animations collectives n'ont pas été proposées, le public n'étant mentalement pas disponible sur ces deux temps forts, car mobilisés par ailleurs.

De ce fait, 118 personnes ont été interrogées sur différents lieux : 2 marchés à Novalaise et 1 à Lépin le Lac, 2 sorties d'écoles et 2 séances de cinéma

Cf. Annexe 6. Rapport concernant le questionnaire « vision du territoire par les habitants ».

Synthèse des résultats

Sur les 11 thématiques abordées, et selon les habitants interrogés, il y en a qui sont considérées comme :

- ✓ « bien organisées et bien développées »
- ✓ « bien organisées mais avec des possibilités et des souhaits d'améliorations »
- ✓ « mal organisées ou trop peu développées. »

Les thématiques qui sont, selon les habitants, « bien organisées et bien développées » :

Lieux et occasions de rencontre :

Les habitants sont très d'accord avec le fait qu'il y a de nombreuses occasions de se rencontrer sur le territoire : hommes, femmes et personnes plus jeunes ainsi que personnes plus âgées.

Activité enfants hors école :

En ce qui concerne les activités pour les enfants en dehors l'école, les parents n'expriment pas de demande particulière.

Les thématiques « bien organisées mais avec des possibilités et des souhaits d'améliorations » :

Accès à l'Info :

Globalement, les habitants trouvent que l'accès aux informations est bien organisé. Il y a plusieurs possibilités pour être au courant. Les choses se développent aussi. Les gens se rendent compte que les sites internet deviennent de plus en plus importants. C'est facile et toujours disponible, entre autre sur le téléphone portable avec accès à internet.

Soins/Santé :

Les diagrammes montrent que les gens positifs et les gens moins positifs sont à peu près à nombre égal. Quand on pense au dentiste, on est moins positif. Il y a des gens qui sont « gênés » par des délais d'attente auprès des médecins et des dentistes.

Loisirs :

Au niveau des loisirs, les réactions sont plutôt positives. Même si les habitants pensent en premier aux sports ou aux activités à dominante sportive. Le souhait est de diversifier l'offre des loisirs et aussi d'adapter les horaires.

Sports :

Les habitants sont très enthousiastes sur le niveau et la qualité de l'offre sportive. Une demande reste : une piscine.

Les thématiques « mal organisées ou trop peu développées » :

Services publics :

Les diagrammes montrent que les opinions ne sont pas unanimes. Il y a notamment l'expression d'un manque en terme d'ouverture de la Poste. Les horaires d'ouvertures ne semblent pas suffisamment adaptés au rythme des habitants.

CCLA, Bassin d'emploi :

Les diagrammes montrent que l'opinion des habitants est presque unanime ; le territoire n'est pas un bassin d'emploi. La plupart des gens vont travailler ailleurs. Cela a des conséquences au niveau de la circulation et les besoins des familles.

Transports :

La plupart des habitants interrogés ne sont pas du tout d'accord avec la façon dont les transports publics sont organisés. On identifie trois enjeux dans ce domaine :

- a) Le TER n'est pas fiable. Les indications ne sont souvent pas correctes, le bus laisse des gens quand il est complet. Les communes ne sont pas toutes desservies par ces moyens de transports.
- b) Il y a une nécessité (ou véritable besoin) du bus scolaire gratuit pour tous
- c) Il y a une nécessité (ou véritable besoin) d'une navette entre des villages ou un système d'autostop organisé.

Les thématiques qui restent à faire évoluer :**Grands Jeunes :**

Ce sont surtout les jeunes eux-mêmes qui disent qu'ils ne s'ennuient pas le week-end. Mais cela dépend largement de quelles activités ils aiment faire. Si on aime la nature ou les sports, on ne s'ennuie pas, mais si on aime faire autre chose, les options ne sont pas évidentes. Les (grands) parents repèrent que les jeunes « squattent » dans un coin ou un autre.

Personnes âgées :

Parmi les habitants que nous avons interviewés, il n'y a pas vraiment d'exemple de familles avec les grands parents à proximité. De ce fait, le thème n'avait pas beaucoup d'intérêt pour eux.

❖ Rencontre des acteurs sur leur vision prospective du territoire

Dans cette phase de diagnostic, il nous est apparu également intéressant, d'organiser avec les acteurs du territoire que nous avons qualifiés d' **acteurs, créateurs et amplificateurs de vie sociale, économique et culturelle du territoire**, une soirée interactive d'échanges et de débat pour :

- Faire émerger l'image que chacun a du territoire
- Faire du lien entre les acteurs pour entretenir une dynamique collective

Les thématiques qui ont été choisies sont les suivantes:

- Mobilité
- Accès aux services
- Economie
- Cadre de vie

La première partie de la rencontre permettait d'échanger sur :

- La vision de chacun concernant chaque thématique
- Les ressources du territoire concernant chaque thématique
- Les manques concernant cette thématique

La deuxième partie de la soirée devait permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quelles seraient les pistes à imaginer pour faire évoluer la thématique ?
- Quels seraient les leviers à actionner ?

Les acteurs invités à se mobiliser sur cette soirée étaient : les élus communaux et intercommunaux ; les Conseillers Départementaux ; les professionnels de la Santé, du médical et du paramédical : infirmiers, médecins, kinés, ostéopathes, pharmaciens ; les écoles, le collège, les DDEN, l'IEN ; les associations de parents d'élèves ; les associations

sportives et culturelles, l'office du tourisme ; la Mission Locale Jeunes, la CAF de Savoie, l'EHPAD ; le Multi accueil ; l'ADMR, les pompiers ; la Poste : la MSaP ; la Direction territoriale de la Vie Sociale de l'Avant Pays savoyard et le Service Sport et Jeunesse du CD 73 ; la gendarmerie ; les agents immobiliers ; les commerçants ; les artisans ; les entrepreneurs et les taxis.

Cf. Annexe 7. Courrier d'invitation à la réunion des acteurs du 13 juin 2017

Cf. Annexe 8. Synthèse de la réunion des acteurs du 13 juin 2017

Bien qu'annoncés certains acteurs n'ont pas participé à la soirée et le nombre de personnes présentes était en dessous des souhaits de l'équipe d'organisation.



La démarche participative et collaborative voulue et animée par l'équipe du centre Social, lors de cette soirée, a permis de croiser les profils des acteurs, dans la répartition des quatre groupes de travail. Cette organisation sous la forme de petites tables rondes, a contribué à enrichir les débats et à faciliter la prise de parole.

Par contre, bien que des éléments prospectifs exprimés se situent dans l'intérêt du territoire, le Centre Social ne pourra pas s'en emparer, car ils dépassent son champ de compétences.

Toutefois, le Centre Social AEL pourrait envisager d'animer des commissions transversales de réflexion sur certaines des thématiques abordées notamment la mobilité.

5.

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PROJET 2018-2021

❖ Les orientations stratégiques du projet 2018-2021

Le Conseil d'Administration du Centre Social AEL s'est engagé, pour les années du projet 2014-2018, sur un travail intense et construit de restructuration de sa vie et de son fonctionnement associatif et sur une clarification du fonctionnement de son équipe professionnelle. IL souhaite en tout premier lieu, maintenir et consolider les acquis obtenus dans ce cadre.

Les efforts seront maintenus et développés entre autre sur :

- La prise en compte des besoins et des attentes des familles en renforçant la solidarité et les liens sociaux
- La qualité de l'accueil des publics et ce d'une manière transversale à toutes les actions et à tous les secteurs
- La qualité de la communication en interne et en externe pour renforcer la lisibilité et la visibilité des actions du Centre Social
- La consolidation des liens partenariaux qui contribuent à la prise en compte des habitants et à la dynamique du territoire
- La consolidation des expérimentations réussies : le RAM, la natation scolaire en eaux libres, les débats dans le cadre du cinéma, les soirées jeux, la Sportivale.....
- La reconnaissance et la valorisation du bénévolat qui est le socle de notre projet
- Le travail et la réflexion en transversalité en interne entre les différents secteurs, les projets et les actions

Au regard des éléments recueillis dans le cadre de la démarche d'évaluation du projet 2014-2017, des retours de l'équipe, des enquêtes auprès des habitants, auprès des partenaires et des acteurs, des visions prospectives, quatre orientations stratégiques ont été dégagées.

Elles ont été présentées et validées dans différentes instances :

- Le Conseil d'Administration du Centre Social AEL
- Le Comité de pilotage de renouvellement du projet social dans le cadre de la réunion du 4 septembre 2017
- Le Conseil Communautaire dans le cadre de sa réunion du 21 septembre 2017

LOCALE EXPRESS

27/09/17

NANCES

L'AEL a présenté son projet social



→ Jeudi soir, à la maison du lac, le centre socioculturel "Agir ensemble localement" présentait, face au "Conseil communautaire du lac d'Aiguebelette" (CCLA), les orientations de son projet social pour la période 2018 à 2021. Laure Pollet, présidente du centre social, a relaté les différentes interrogations des usagers et partenaires lors d'enquêtes, d'ateliers collaboratifs et participatifs menés cette année. Puis, elle a avancé une première analyse des quatre années écoulées et a présenté un diagnostic avant d'évoquer les objectifs des quatre années à venir dont le fait de dynamiser la vie locale et favoriser le lien social, favoriser la connaissance du territoire et le maillage entre les différents acteurs.

Orientation 1.**➤ Dynamiser la vie locale et favoriser le lien social**

Le bilan du projet et les éléments de diagnostic du territoire présentés dans ce document montrent que des habitants sont relativement éloignés et ou isolés, tant pour :

- Des questions géographiques ; certaines communes sont relativement distantes les unes des autres, les moyens de transports ne sont pas toujours adaptés aux besoins et aux attentes de la population et de ce fait la mobilité est parfois complexe.
- Des questions sociales ; bien qu'une majorité de la population du territoire soit caractérisée de « population aisée », le nombre de familles en difficulté est en hausse.
- Les habitants sont très en demande et en attente d'occasions de rencontre, d'évènements conviviaux qui leur permettent de se côtoyer, de se rencontrer et de se connaître.
- Le bénévolat est très développé sur le territoire, les associations sont nombreuses et la vitalité associative intense. Le Centre Social est porteur de cette richesse et des valeurs de cet engagement bénévole et développe de nombreuses actions grâce à l'investissement des habitants.

En quoi le Centre Social AEL contribue-t-il à créer du lien social, générateur de la dynamique de la vie locale ?

Orientation 2.**➤ Être vigilant à la prise en compte de tous les habitants et notamment les plus fragiles**

- En prenant appui sur le travail d'analyse conduit tout au long de ce dossier, le Centre social confirme sa volonté de développer et de conforter un secteur Actions et Veille Sociales en adaptant ses interventions, en renforçant et en qualifiant sa fonction accueil des publics.

En quoi les moyens mis en œuvre par le Centre Social AEL favorisent-il la prise en compte de tous les habitants et notamment les plus fragiles ?

Orientation 3.

- **Favoriser la connaissance du territoire et le maillage entre les différents acteurs pour permettre son appropriation par les habitants**

Un des enjeux est d'accompagner le pouvoir d'agir des habitants, en les accompagnant dans leur capacité à être acteurs, à utiliser les outils mis à leur disposition et à se mobiliser sur les thématiques qui les concernent.

En quoi le Centre Social AEL en favorisant la connaissance du territoire et le maillage entre les différents acteurs permet-il l'appropriation par les habitants ?

Orientation 4. Projet familles

- **Développer et consolider la fonction lieu ressources pour les familles**

Nous avons choisi de faire du projet famille, une orientation forte du nouveau projet social en lui donnant une dimension transversale pour structurer nos interventions.

Cette orientation qui sera développée dans le projet famille s'inscrit dans les valeurs du Centre Social. Nous nous intéresserons aux besoins et aux difficultés des familles mais aussi et surtout à leurs ressources propres à leurs potentialités et à leurs savoirs et compétences.

En quoi le Centre Social AEL est-il une ressource pour les familles du territoire ?

ORIENTATION 1. DYNAMISER LA VIE LOCALE ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Réduire l'isolement géographique et social	Développer des actions et des projets sur les différentes communes du territoire pour contribuer à la rencontre des habitants	Cinéma adulte et jeune public Guinguettes nomades Sportive Pots de rentrée Activités régulières Sorties culturelles Accueil de Loisirs Petite Enfance/ Enfance itinérant	Moyens mis en œuvre par le centre Social pour créer du lien Moyens mis en œuvre par le Centre Social pour favoriser la dynamique locale Reconnaissance du Centre Social comme acteur de la vie locale	- Nombre et diversité des lieux d'activités - Nombre et diversité des événements proposés - Nombre de partenariats développés - Nombre de participants - Nombre d'acteurs mobilisés - Nombre de bénévoles - Nombre de publics différents - Cartographie des lieux et des activités proposés par le Centre
Accompagner le bien vivre ensemble	Proposer des occasions de mobilisation citoyenne	Formation PSC1 Interventions sportives dans les écoles et dans les clubs Actions au collège Soirées jeux Accompagnement de projet		
	Créer et accompagner des occasions de rencontres	Guinguettes nomades Pots de rentrée Sorties culturelles Animations de temps collectifs RAM Lieux d'Accueil Enfants Parents Séances de cinéma adultes et jeune public Sportive Evènements : soirée jeux, vœux, galette... Atelier saveurs plurielles		

ORIENTATION 1. DYNAMISER LA VIE LOCALE ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL (suite)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Favoriser la participation et l'implication des habitants et valoriser le bénévolat	Accompagner les habitants à s'impliquer progressivement dans les actions	Activités régulières adultes et enfants Sportive Activité Saveurs plurielles, Art floral... Accueil de spectacles Guinguettes nomades Organisation d'évènements : soirée jeux,	- Moyens mis en œuvre par le Centre Social pour créer du lien - Moyens mis en œuvre par le Centre Social pour favoriser la dynamique locale - Reconnaissance du Centre Social comme acteur de la vie locale	- Nombre et diversité des lieux d'activités - Nombre et diversité des événements proposés - Nombre de partenariats développés - Nombre de participants - Nombre d'acteurs mobilisés - Nombre de bénévoles - Nombre de publics différents - Cartographie des lieux et des activités proposés par le CS
	Valoriser les différentes formes de bénévolat au sein du centre socioculturel	Fonctionnement associatif : Assemblée Générale, cooptation, vœux... Fête du bénévolat Charte de l'engagement bénévole		
Accompagner les initiatives locales et donner envie de pousser les portes	Mobiliser des moyens pour soutenir des initiatives locales	Accompagnement de la vie associative Soutien aux associations locales Contribution au projet de territoire		
	Proposer une communication et un accueil attractif	Communication interne et externe Accueil		

ORIENTATION 2. ÊTRE VIGILANT A LA PRISE EN COMPTE DE TOUS LES HABITANTS ET NOTAMMENT DES PLUS FRAGILES

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Répondre au mieux aux besoins et aux attentes de chacune des tranches d'âge	Conforter et développer les propositions en direction des habitants	Interventions sportives dans les écoles et dans les clubs Actions culturelles avec les écoles et avec le collège Organisation de mini camps et de séjours enfance et jeunesse Accueil de Loisirs Petite Enfance-Enfance et Jeunesse Point Relais CAF	- Moyens mis en œuvre par rapport aux moyens prévus - Satisfaction des publics y compris les plus fragiles - Repérage de la fonction accueil dans toutes les activités et dans les locaux du Centre Social - Adaptation de cette fonction accueil - Incidence de la coopération auprès du public	- Nombre et diversité des actions proposées - Nombre et qualité des retours des publics y compris des plus fragiles - Indicateur de mesure à créer avec les partenaires
	Adapter les interventions aux besoins repérés	Permanences de l'animateur jeunesse au collège Week end familles		
Repérer les besoins des habitants et élaborer des réponses adaptées	Assurer un accueil de qualité	Veille sociale Fonction d'accueil : accueillir, écouter, renseigner, orienter Pérenniser le poste d'agent d'accueil		
	Entretenir et renforcer la coopération dynamique avec les partenaires	Point relais CAF /Accueil permanences de la CESF/ liens avec le CD 73 Collaboration avec les bibliothèques Permanence de la MLJ Accompagnement scolaire avec les écoles et le collège Permanence d'accompagnement individualisé Week end familles Projets à développer		

ORIENTATION 3. FAVORISER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET LE MAILLAGE ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS POUR PERMETTRE SON APROPRIATION PAR LES HABITANTS

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D'ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Conforter la communication externe et interne	Développer des outils variés et adaptés	Site internet (création et gestion) Liens internet intersites Communication (T'Ô Fil, brèves jeunesse, page Facebook, site internet, plaquettes annuelles et de rentrée, programme pour les Accueils de Loisirs....) Actions et projets à développer	- Variété et pertinence des outils proposés - Cohérence entre les outils et les besoins repérés - Pertinence des thématiques choisies - Evolution de la qualité de la relation avec les différents acteurs	- Fréquentation du site internet - Fréquentation des liens intersites - Nombre d'utilisateurs par outils - Nombre et qualité des projets développés - Cartographie des lieux d'implantation du CS - Nombre d'actions mises en œuvre par le CS - Nombre d'actions sur lesquelles le CS est associé - Nombre de personnes touchées - Indicateur de maillage à créer avec les acteurs
Contribuer à réduire la fracture numérique sur le territoire	Accompagner l'utilisation des différents outils numériques	Mise à disposition d'outils Accompagnement à l'utilisation... Liens internet intersites Mobilisation des ressources locales		
Alimenter la réflexion et la mobilisation sur des enjeux du territoire	Contribuer à sensibiliser les acteurs et les habitants à différentes thématiques (environnement, santé, sécurité routière...)	Actions avec le Collège (CESC ...) Organisation de projections débats dans le cadre du cinéma Actions et projets à développer		

ORIENTATION 3. FAVORISER LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET LE MAILLAGE ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS POUR PERMETTRE SON APROPRIATION PAR LES HABITANTS (suite)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Conforter et développer la mobilité du Centre Socioculturel sur le territoire	Veiller à répartir les lieux d'intervention sur l'ensemble du territoire	Accueil de Loisirs Petite Enfance-Enfance et Jeunesse Lieux d'Accueil Enfants Parents Guinguettes nomades	- Variété et pertinence des outils proposés - Cohérence entre les outils et les besoins repérés - Pertinence des thématiques choisies - Evolution de la qualité de la relation entre les différents acteurs	- Fréquentation du site internet - Fréquentation des liens intersites - Nombre d'utilisateurs par outils - Nombre et qualité des projets développés - Cartographie des lieux d'implantation du CS - Nombre d'actions mises en œuvre par le Centre Social - Nombre d'actions sur lesquelles le CS est associé - Nombre de personnes touchées - Indicateur de maillage à créer avec les acteurs
Accompagner la mobilité des utilisateurs du Centre Social	Susciter et accompagner différentes formes de déplacement	Navettes dans le cadre de l'Accueil de Loisirs jeunesse Co voiturage, pédibus... Actions et projets à développer		
Permettre le déplacement des personnes les plus isolées/ éloignées	Accompagner les habitants à la mobilité	Projets et actions à développer		

ORIENTATION 4. PROJET FAMILLES**DEVELOPPER ET CONSOLIDER LA FONCTION LIEU RESSOURCES POUR LES FAMILLES**

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Répondre aux besoins des familles en adaptant et en ajustant les propositions	Conforter et développer les actions en direction des familles du territoire	Accueil de Loisirs Petite Enfance- Enfance et Jeunesse Service de baby sitting Permanence administrative du RAM Communication parents/ assistantes maternelles Accompagnement scolaire enfance et jeunesse Séances de cinéma adulte et jeune public	- Identification du CS par les familles comme lieu ressources - Identification du CS par les acteurs dans sa fonction lieu ressources - Reconnaissance du CS par les familles dans sa fonction ressources - Reconnaissance du CS par les acteurs dans sa fonction ressources - Moyens mis en œuvre pour consolider la fonction ressource	- Diversités des propositions - Nombre de familles accueillies dont familles nouvelles - Nombre de projets réalisés dont nouveaux projets - Nombre de partenaires qui nous ont orienté des familles et inversement
	Accompagner la formalisation des propositions des familles du territoire et la réalisation des projets	Comité de programmation des sorties familiales Rendez – vous des parents Soirées jeux Groupe de parole de parents d'ados		
	Développer et consolider la fonction d'accueil et d'écoute des familles	Inscrire : permanences d'inscriptions, outils... Accueillir : horaires d'accueil adaptés Renseigner : fonction d'accueil Soutenir : écoute parents du RAM, de l'accueil de loisirs...		
Mobiliser les familles dans une démarche participative	Favoriser le partage de savoirs et de compétences	Comité de programmation des sorties familiales Rendez-vous des parents Soirées jeux Accueil de Loisirs Petite enfance, Enfance et jeunesse	- - - - -	- - - -

ORIENTATION 4. PROJET FAMILLES**DEVELOPPER ET CONSOLIDER LA FONCTION LIEU RESSOURCES POUR LES FAMILLES (suite)**

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	PROPOSITIONS D' ACTIONS	CRITERES d'EVALUATION	INDICATEURS
Proposer des temps et des espaces pour favoriser les liens intra familiaux et la mise en réseau avec d'autres familles	Favoriser les actions qui développent les liens intra familiaux	Pots de rentrée Propositions de spectacles pour le public du LAEP Sorties familiales Accompagnement scolaire enfance et jeunesse Animation des LAEP Séances de cinéma adultes et enfants Soirées jeux Rendez-vous des parents Accueil de loisirs Petite enfance Enfance et jeunesse	- Identification du CS par les familles dans sa fonction lieu ressources - Identification du CS par les acteurs dans sa fonction lieu ressources - Reconnaissance du CS par les familles dans sa fonction ressources - Reconnaissance du CS par les acteurs dans sa fonction ressources - Moyens mis en œuvre pour consolider la fonction lieu ressources	- Diversités des propositions - Nombre de familles accueillies dont familles nouvelles - Nombre de projets réalisés dont nouveaux projets - Nombre de partenaires qui nous ont orienté des familles et inversement
	Favoriser le lien entre les familles	Sorties familiales Pots de rentrée Accueil de loisirs Petite enfance Enfance et Jeunesse Séances de cinéma adultes et enfants Soirées jeux Lieux d'accueil enfants parents		
Soutenir le rôle éducatif des familles avec une attention particulière en direction des plus en difficulté	Proposer des espaces et des outils d'accompagnement de la parentalité	Communication parents/ assistantes maternelles dans le cadre du RAM Accompagnement scolaire enfance et jeunesse Accueil de loisirs Petite Enfance Enfance et Jeunesse Actions avec le collège Week- end familles Rendez-vous des parents Groupe de parole de parents d'ados Projet autour de l'alimentation du jeune enfant	- - - - -	- - - -

❖ L'évaluation participative

L'évaluation est une démarche dynamique qui doit permettre, tout au long des quatre années du projet, de mesurer les résultats obtenus, à partir des actions menées par le Centre Social AEL, au regard des orientations choisies.

Elle permet de mesurer et d'analyser la mise en œuvre opérationnelle du projet en terme qualitatif et quantitatif et de réajuster en fonction de l'analyse des résultats.

Elle a du sens et de l'intérêt dans la mesure où elle est portée par l'Association dans son ensemble, c'est-à-dire par les administrateurs sur l'aspect des choix stratégiques, par l'équipe professionnelle sur l'aspect de la mise en œuvre et si elle associe des acteurs : habitants, adhérents, partenaires...

De ce fait, nous avons fait le choix de déterminer pour les quatre années du projet et pour chaque orientation choisie, des critères d'évaluation en terme soit de :

- Pertinence : rapport entre les besoins, les enjeux et les objectifs
- Effectivité : rapport entre les moyens prévus et les moyens mis en œuvre
- Efficience : rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats
- Notoriété : rayonnement et légitimité du Centre Social auprès des habitants et des partenaires

Nous avons déterminé des indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui seront évalués d'ici la fin 2018 et qui, le cas échéant, seront modifiés en fonction des résultats obtenus.

Nous aurons également le souci de prendre en compte et d'analyser les effets non escomptés.

Nous avons choisi d'expérimenter cette méthode et cette démarche de travail sur la première année du projet afin de les tester et le cas échéant, de les faire évoluer.

6.

CONCLUSION

❖ Conclusion

A l'issue de cette démarche de travail participatif, qui a permis de récolter l'adhésion de tous, nous pouvons mesurer le chemin parcouru.

Nous avons tous ensemble, administrateurs, professionnels, élus du territoire, adhérents, habitants... contribué à l'évaluation, à la réflexion, à l'analyse de l'action du Centre Social AEL et à sa projection sur quatre nouvelles années.

Le chemin a été long, le ton a été parfois joyeux, parfois tendu, mais toujours dans l'ouverture, la bienveillance, la collaboration et la coopération, pour un projet commun.

Tout ne sera peut-être pas réalisé, des ajustements seront sans doute à opérer, des questions apparaîtront certainement au fil du temps... La démarche d'évaluation qui sera portée sur la durée permettra que ce projet soit vivant.

7.

BUDGETS PREVISIONNELS 2017 & 2018

BUDGET PREVISIONNEL 2017 CHARGES

n° de compte	Nature	Total
60	Électricité	0,00
	Gaz	2 590,00
	Carburant	0,00
	Combustible	0,00
	Eau	10 000,00
	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 720,00
	Fournitures administratives	0,00
	Linge et vêtements de travail	0,00
	Fournitures de sécurité des locaux	26 704,00
	Autres fournitures non stockables	0,00
	Achats	42 014,00
61	Sous-traitance générale	0,00
	Redevance de crédit-bail	0,00
	Locations	6 350,00
	Charges locatives et de copropriété	0,00
	Entretien et réparation	14 364,00
	Primes d'assurance	6 917,00
	Études et recherches	0,00
	Divers services extérieurs	0,00
	Documentation générale	350,00
	Documentation technique	120,00
	Frais de séminaires, colloques, conférences	100,00
	Formation des bénévoles	100,00
	Rabais, ristournes, remises	0,00
	Services extérieurs	28 301,00
62	Personnel extérieur à l'Association	3 960,00
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	13 048,00
	Publicité, information et publications	6 150,00
	Transports de biens et transports collectifs du personnel	9 960,00
	Déplacements, missions, réceptions	1 200,00
	Frais postaux et de télécommunications	3 020,00
	Services bancaires et assimilés	300,00

	Concours divers, cotisations ...	1 700,00
	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	82 689,00
	Frais de recrutement	0,00
	Frais de conseil d'administration et d'assemblée générale	100,00
	Frais de formation réglés à des tiers	3 485,00
	Autres services	125 612,00
63A	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00
	Taxe sur les salaires	0,00
	Impôts et taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00
	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	4 100,00
	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	4 100,00
63B	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00
	Impôts directs	0,00
	Taxes foncières	0,00
	Autres impôts locaux	0,00
	Impôts indirects	0,00
	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00
	Autres droits	0,00
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	500,00
	Autres impôts et taxes	500,00
64	Salaires et appointements bruts	249 278,00
	Congés payés	0,00
	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	86 497,00
	Cotisations URSSAF	0,00
	Cotisations aux Caisses de prévoyance Mutuelle	0,00
	Cotisations aux Caisses de retraite et prévoyance	0,00
	Cotisations ASSEDIC	0,00
	Cotisations aux autres Organismes sociaux	0,00
	Autres charges sociales	0,00
	Versements aux Comités d'Entreprise et d'établissement	1 000,00
	Médecine du travail, pharmacie	1 050,00

	Titres restaurant	0,00
	Autres charges de personnel	0,00
	Frais de personnel	337 825,00
65	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00
		0,00
	Autres charges de gestion	0,00
66	Charges d'intérêts	0,00
	Intérêts des emprunts et dettes	0,00
	Intérêts bancaires	0,00
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00
	Charges financières	0,00
67	Pénalités et amendes fiscales ou pénales	0,00
	Dons et libéralités	0,00
	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	0,00
	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion de l'exercice	0,00
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00
	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotation aux amortissements des immobilisations	6 014,00
	Dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00
	Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0,00
	Dotation aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant	0,00
	Dotations aux amortissements et provisions	6 014,00
69		0,00
	Impôts sur les bénéfices	0,00
SOUS TOTAL DES CHARGES CLASSE 6		544 366,00
86	Eau, gaz, électricité, combustible	3 501
	Locaux	11 504
	Mise à disposition de personnel	0,00
	Contributions volontaires	0,00
TOTAL DES CHARGES		559 371,00

BUDGET PREVISIONNEL 2017 PRODUITS		
N° de compte	Nature	Montant
70623	Prestation de service CAF Animation globale	64 500,00
	Autres prestations de service (dont ACF)	51 541,00
	<i>PS reçue de la Caf de Savoie</i>	116 041,00
70641	Participation des usagers déductible de la PS	100 942,00
70642	Participations des usagers non déductible de la PS	
707	Vente de marchandises	
708	Produits des activités annexes	300,00
741	Subventions d'exploitation du CNASEA	0,00
	Subventions d'exploitation Emploi Avenir	10 658,00
	Subventions d'exploitation FONJEP	7 100,00
	Subventions d'exploitation FAS	0,00
	<i>Subventions et prestations de service versées par l'Etat</i>	17 758,00
742	Subventions de fonctionnement Conseil Régional	0,00
	Subventions de fonctionnement Adultes-Relais	0,00
	Subventions de fonctionnement autres	1 000,00
	<i>Subventions et prestations de service régionales</i>	1 000,00
743	Contrat d'Animation Conseil Général	18 300,00
	FONJEP	0,00
	<i>Subventions et prestations de service départementales</i>	18 300,00
744	Subventions de fonctionnement des communes (fonct général du centre social)	20 000,00
	Subventions de fonctionnement des communes (jeunesse)	11 325,00
	Subventions de fonctionnement des communes (petite enfance)	0,00
	Subventions de fonctionnement des communes (autres)	235 000,00
	<i>Subventions et prestations de service communales</i>	266 325,00
7451	Subventions exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
7452	CAF - fonctionnement annuel	0,00
	CAF - projet spécifique	
	CAF - sorties familles	1 170,00
	CAF- appel à projets	11 645,00
	Subventions exploitation CAF	12 815,00

746	Subventions exploitation et prestations de service EPCI (intercommunalité)	
747	Subventions exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
748	Subventions et prestations de service versées par une autre entité publique	
75	Collectes et dons	0,00
	Cotisations des adhérents	7 500,00
	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	
	Contributions diverses	3 385,00
	Produits de gestion	10 885,00
76	Revenus des titres immobilisés (à plus d'un an)	
	Revenus des prêts	
	Revenus des valeurs mobilières de placement (à moins d'un an)	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Autres produits financiers	
	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
	Produits de cession des éléments d'actif	
	Quote-part des subventions d'investissement affectées	
	Autres produits exceptionnels de l'exercice	
	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation	
	Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
	Reprises amortissement, dépréciations et provisions	0,00
79	Transfert de charges	
	Transfert de charges	0,00
	SOUS TOTAL DES PRODUITS CLASSE 7	544 366,00
87	Citer <u>les financeurs</u> des avantages en nature	
	CCLA Mise à disposition du bâtiment	15 005,00
	Contre partie des contributions à titre gratuit	0,00
	TOTAL DES PRODUITS	559 371,00

BUDGET PREVISIONNEL 2018 CHARGES

n° de compte	Nature	Total
60	Électricité	0,00
	Gaz	2 642,00
	Carburant	0,00
	Combustible	0,00
	Eau	10 200,00
	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 774,00
	Fournitures administratives	0,00
	Linge et vêtements de travail	0,00
	Fournitures de sécurité des locaux	27 238,00
	Autres fournitures non stockables	0,00
	Achats	42 854,00
61	Sous traitance générale	0,00
	Redevance de crédit bail	0,00
	Locations	6 477,00
	Charges locatives et de copropriété	0,00
	Entretien et réparation	14 651,00
	Primes d'assurance	7 055,00
	Études et recherches	0,00
	Divers services extérieurs	0,00
	Documentation générale	357,00
	Documentation technique	123,00
	Frais de séminaires, colloques, conférences	102,00
	Formation des bénévoles	102,00
	Rabais, ristournes, remises	0,00
	Services extérieurs	28 867,00
62	Personnel extérieur à l'Association	4 039,00
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	13 308,00
	Publicité, information et publications	6 273,00
	Transports de biens et transports collectifs du personnel	10 159,00
	Déplacements, missions, réceptions	1 224,00
	Frais postaux et de télécommunications	3 082,00
	Services bancaires et assimilés	306,00

	Concours divers, cotisations ...	1 734,00
	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	84 342,00
	Frais de recrutement	0,00
	Frais de conseil d'administration et d'assemblée générale	102,00
	Frais de formation réglés à des tiers	3 555,00
	Autres services	128 124,00
63A	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00
	Taxe sur les salaires	0,00
	Impôts et taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	0,00
	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	4 141,00
	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	4 141,00
63B	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00
	Impôts directs	0,00
	Taxes foncières	0,00
	Autres impôts locaux	0,00
	Impôts indirects	0,00
	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00
	Autres droits	0,00
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	500,00
	Autres impôts et taxes	500,00
64	Salaires et appointements bruts	251 770,00
	Congés payés	0,00
	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	87 361,00
	Cotisations URSSAF	0,00
	Cotisations aux Caisses de prévoyance Mutuelle	0,00
	Cotisations aux Caisses de retraite et prévoyance	0,00
	Cotisations ASSEDIC	0,00
	Cotisations aux autres Organismes sociaux	0,00
	Autres charges sociales	0,00
	Versements aux Comités d'Entreprise et d'établissement	1 067,00
	Médecine du travail, pharmacie	1 071,00

	Titres restaurant	0,00
	Autres charges de personnel	0,00
	Frais de personnel	341 269,00
65	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00
		0,00
	Autres charges de gestion	0,00
66	Charges d'intérêts	0,00
	Intérêts des emprunts et dettes	0,00
	Intérêts bancaires	0,00
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00
	Charges financières	0,00
67	Pénalités et amendes fiscales ou pénales	0,00
	Dons et libéralités	0,00
	Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	0,00
	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion de l'exercice	0,00
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00
	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotation aux amortissements des immobilisations	7 000,00
	Dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00
	Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0,00
	Dotation aux provisions pour dépréciation de l'actif circulant	0,00
	Dotations aux amortissements et provisions	7 000,00
69		0,00
	Impôts sur les bénéfices	0,00
SOUS TOTAL DES CHARGES CLASSE 6		552 755,00
86	Eau, gaz, électricité, combustible	3 571,00
	Locaux	12 079,00
	Mise à disposition de personnel	0,00
	Contributions volontaires	15 650,00
TOTAL DES CHARGES		568 405,00

BUDGET PREVISIONNEL 2018 PRODUITS

N° de compte	Nature	Montant
70623	Prestation de service CAF Animation globale	65 790,00
	Autres prestations de service (dont ACF)	51 541,00
	<i>PS reçue de la Caf de Savoie</i>	117 331,00
70641	Participation des usagers déductible de la PS	103 813,00
70642	Participations des usagers non déductible de la PS	
707	Vente de marchandises	
708	Produits des activités annexes	300,00
741	Subventions d'exploitation du CNASEA	0,00
	Subventions d'exploitation Emploi Jeunes	12 789,00
	Subventions d'exploitation FONJEP	7 100,00
	Subventions d'exploitation FAS	0,00
	<i>Subventions et prestations de service versées par l'Etat</i>	19 889,00
742	Subventions de fonctionnement Conseil Régional	0,00
	Subventions de fonctionnement Adultes-Relais	0,00
	Subventions de fonctionnement autres	
	<i>Subventions et prestations de service régionales</i>	0,00
743	Contrat d'Animation Conseil Général	18 300,00
	FONJEP	0,00
	<i>Subventions et prestations de service départementales</i>	18 300,00
744	Subventions de fonctionnement des communes (fonct général du centre social)	20 000,00
	Subventions de fonctionnement des communes (jeunesse)	11 551,00
	Subventions de fonctionnement des communes (petite enfance)	0,00
	Subventions de fonctionnement des communes (autres)	237 871,00
	<i>Subventions et prestations de service communales</i>	269 422,00
7451	Subventions exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA)	
7452	CAF - fonctionnement annuel	0,00
	CAF - projet spécifique	
	CAF - sorties familles	1 170,00
	CAF- appel à projets	11 645,00
	Subventions exploitation CAF	12 815,00

746	Subventions exploitation et prestations de service EPCI (intercommunalité)	
747	Subventions exploitation et prestations de service versées par une entreprise	
748	Subventions et prestations de service versées par une autre entité publique	
75	Collectes et dons	0,00
	Cotisations des adhérents	7 500,00
	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	
	Contributions diverses	3 385,00
	Produits de gestion	10 885,00
76	Revenus des titres immobilisés (à plus d'un an)	
	Revenus des prêts	
	Revenus des valeurs mobilières de placement (à moins d'un an)	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Autres produits financiers	
	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
	Produits de cession des éléments d'actif	
	Quote-part des subventions d'investissement affectées	
	Autres produits exceptionnels de l'exercice	
	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprise sur provisions pour risques et charges d'exploitation	
	Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
	Reprises amortissement, dépréciations et provisions	0,00
79	Transfert de charges	
	Transfert de charges	0,00
	SOUS TOTAL DES PRODUITS CLASSE 7	552 755,00
87	Citer <u>les financeurs</u> des avantages en nature	
	CCLA mise à disposition des locaux	15 650,00
	Contrepartie des contributions à titre gratuit	15 650,00
	TOTAL DES PRODUITS	568 405,00

8.

ANNEXES



Centre Socioculturel du Lac d'Aiguebelette

Association A.E.L.

457 Route du lac 73470 NOVALAISE

Tél. : 04 79 28 57 39

csaelaccueil@gmail.com



[Facebook Centre Socioculturel AEL](#)

<https://www.centre-socioculturel-ael.fr>